

LE DEVOIR

Vol. C N° 94

LE JEUDI 30 AVRIL 2009

1,10\$ + TAXES = 1,25\$

Des fonds régionaux détournés vers Montréal

Des actionnaires des entreprises favorisées sont issus des hauts rangs libéraux

ROBERT DUTRISAC

Plusieurs millions tirés d'au moins un fonds d'intervention économique régionale, le FIER-Boréal 02 du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui est dirigé par des libéraux notoires, ont servi à

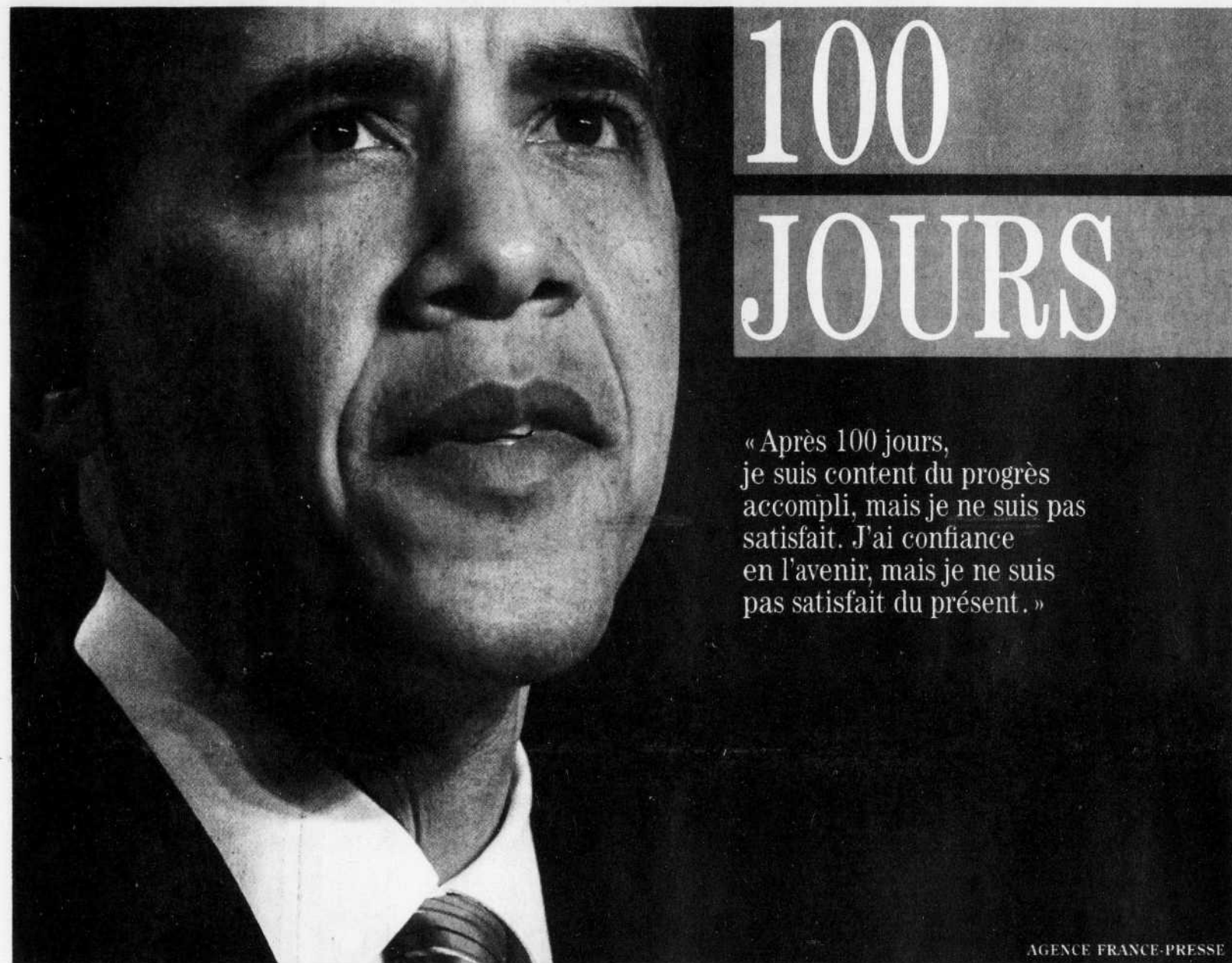
gonfler les coffres d'entreprises de la région de Montréal dans lesquelles ces dirigeants ont des intérêts substantiels. En fait, sept des huit investissements décaissés par ce FIER ont été versés à des entreprises montréalaises. Composées aux deux tiers de fonds publics, ces sommes n'ont à

ce jour pas été investies dans les régions.

Des personnalités libérales, comme l'ancien député démissionnaire Jean-Sébastien Lamoureux et l'ancienne ministre Lisa Frulla, siègent

VOIR PAGE A 8: FONDS

■ La chronique de Michel David: La dérive ■ Pour quel ministre a-t-on changé les règles? ■ L'éditorial de Bernard Descôteaux: Une insoutenable légèreté > À lire en pages A 3 et A 6



20 janvier 2009: Barack Obama devient le premier président noir des États-Unis... et fait la tournée des bals d'inauguration en compagnie de sa femme Michelle.



M. Obama et son homologue vénézuélien Hugo Chávez se serrent la main à l'occasion du Sommet des Amériques. Il s'engage à ouvrir «un nouveau chapitre de dialogue» avec le continent.



En compagnie de son secrétaire au Trésor, Timothy Geithner. Le défi: juguler une crise économique sans précédent tout en lançant d'ambitieuses réformes sociales.

De crise en crise

« Nous avons pris un bon départ, mais ce n'est qu'un départ », dit Barack Obama

GUY TAILLEFER

Quatorze semaines et deux jours plus tard. « Nous avons pris un bon départ, mais ce n'est qu'un départ », a déclaré hier soir Barack Obama, franchissant le cap des 100 premiers jours de sa présidence. Il a promis aux Américains un effort « permanent et acharné » de son administration pour la reprise économique et la sécurité des États-Unis « dans les 100 prochains jours, dans les 100 jours d'après, et tous les jours qui suivront ».

Barack Obama a passé le cap, hier, en tenant à heure de grande écoute une conférence de presse à la Maison-Blanche. La troisième depuis son arrivée au pouvoir. « Après 100 jours, je suis content du progrès accompli, mais je ne suis pas satisfait. J'ai confiance en l'avenir, mais je ne suis pas satisfait du présent », a-t-il prévenu, alors que plus de cinq millions d'emplois ont été supprimés aux États-Unis depuis le début de la récession en décembre 2007. Ce qui l'a le plus troublé depuis son entrée en fonction? « La lenteur avec laquelle les choses se font à Washington, malgré l'urgence et l'importance des enjeux », a-t-il répondu.

Le président avait, plus tôt dans la journée, participé à une réunion publique dans une école de Saint-Louis, au Missouri: « Aujourd'hui, en ce 100^e jour après ma prise de fonctions, je suis venu vous dire que nous avons commencé à nous ressaisir, à nous secouer et que nous avons commencé à rebâtir l'Amérique », a-t-il dit, reprenant l'une des

VOIR PAGE A 8: OBAMA

■ La chronique de Gérard Bérubé: Que 100 jours ■ Obama fait aussi des déçus ■ L'éditorial de Serge Truffaut: La restauration > Pages A 5, A 6 et B 1

GRIPPE PORCINE

Fait-on beaucoup de bruit pour rien?

LISA-MARIE GERVAIS

Le virus de la grippe porcine continue de se propager si bien que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a relevé son niveau d'alerte à 5 et a conclu à une pandémie « imminente ». Pourtant, malgré les multiples foyers d'infection et la prolifération de certains cas suspects, ceux-ci se confirment au compte-goutte et demeurent peu nombreux, en chiffres absolus. Même s'il pourrait s'élever à près de 160, le nombre de morts confirmé par l'OMS, huit jusqu'ici, apparaît peu significatif. Les autorités sanitaires ne recommandent pas non plus de restreindre les déplacements. Fait-on beaucoup de bruit pour rien?

Pas vraiment, affirment les scientifiques. Selon

VOIR PAGE A 8: GRIPPE

■ Autres informations en page A 2

INDEX

Annances.....	B 5	Idées	A 7
Avis publics..	B 4	Météo.....	B 6
Bourse.....	B 2	Monde.....	A 5
Culture.....	B 8	Mots croisés.	B 4
Décès.....	B 5	Sports.....	B 6
Économie.....	B 1	Sudoku.....	B 5
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

Sarkozy dessine le Paris du XXI^e siècle



Un projet de 33 milliards de dollars reliera par un métro de 130 km entièrement automatisé et fonctionnant 24 h par jour les principaux pôles économiques de la grande région parisienne.

Avec un nouveau métro futuriste, un investissement de 56 milliards de dollars dans les transports et un plan de développement d'une ampleur sans pareil, Paris tente de se positionner comme l'une des principales mégapoles de demain.

CHRISTIAN RIOUX

Paris — Paris avait déjà l'un des meilleurs métros du monde, un gigantesque réseau de bus en voies réservées, un réseau de trains de banlieue rapides et de tramways modernes et des vélos en accès libre dans 30 communes; elle aura désormais un nouveau métro futuriste qui reliera tous les grands pôles d'activités de sa grande région.

Dans un discours inspiré prononcé hier à la nouvelle Cité de l'architecture, au Palais de

VOIR PAGE A 8: PARIS

www.editionsfides.com

PRIX DU COMMONWEALTH 2008
du meilleur premier livre

Tahmima Anam
Une vie de choix
PRIX DU COMMONWEALTH 2008

TAHMIMA ANAM
Une vie de choix
29,95\$ • 394 PAGES • ROMAN

FIDES

ALERTE À LA GRIPPE PORCINE

Ottawa pourrait devoir proclamer la Loi sur les mesures d'urgence

AMÉLIE
DAOUST-BOISVERT

Les provinces pourraient être immobilisées si le fédéral fait usage de la Loi sur les mesures d'urgence — l'équivalent de l'ancienne Loi sur les mesures de guerre — si l'épidémie de grippe prenait les proportions «mexicaines» au Canada.

Alors que l'Organisation mondiale de la santé se prépare à une pandémie et qu'elle a rehaussé hier son niveau d'alerte à 5 sur une échelle de 6, la question est légitime: le Canada est-il prêt? La réaction est meilleure que lors de l'épisode de SRAS, concèdent deux experts en santé publique, mais ils craignent que la Loi sur les mesures d'urgence ne doive être promulguée si la situation se dégrade. Cette loi confère au gouvernement fédéral le droit de prendre en charge les «situations d'urgence en invoquant des circonstances exceptionnelles (...) qui échappent à la capacité ou aux pouvoirs d'intervention des provinces ou des territoires.»

Les provinces rapportent volontairement l'évolution de l'épidémie au fédéral, sauf l'Ontario, qui a signé un accord de partage de l'information. «C'est complètement inacceptable, soutient l'avocat et immunologiste Amir Attaran. Nous sommes le seul pays occidental à ne pas centraliser ses informations épidémiologiques. Ottawa prétend que c'est parce que c'est de juridiction provinciale. Je peux vous dire que c'est un mensonge absolu.» Il déplore que le pays ne se soit toujours pas doté d'un sys-

tème législatif national en cas d'épidémie.

En juillet 2008, il a écrit dans le *Journal de l'Association médicale canadienne* «qu'au cours d'une épidémie mortelle, les lois fédérales qui protègent la volaille sont plus robustes que celles qui protègent la population canadienne». Près d'un an plus tard, le titulaire de la chaire de recherche du Canada en droit, santé des populations et politiques sur le développement mondial à l'Université d'Ottawa persiste et signe. L'échec législatif a pris de proportions «épidémiques», a-t-il réitéré lors d'une entrevue avec *Le Devoir*.

Le D^r Kumanan Wilson abonde aussi en ce sens. Celui qui travaillait comme médecin à Toronto pendant le SRAS est agréablement surpris de la réponse canadienne à la grippe A/H1N1, mais soutient que les mesures proposées dans son rapport de 2005, *Planifier la prochaine pandémie*, sont restées lettre morte. Le titulaire de la chaire de recherche du Canada en politique en matière de santé publique à l'Université d'Ottawa y analysait les lacunes d'alors, dont les problèmes de communication entre le fédéral et les provinces. «L'épidémie est là, et ce n'est toujours pas en place», se désolait-il. «À ce jour, l'information circule beaucoup mieux que lors du SRAS. Mais devant une situation comme à Mexico? Il faudrait considérer la Loi» sur les mesures d'urgence, avec les conséquences potentiellement importantes pour les relations entre les provinces et le fédéral... et les Canadiens.

Le Devoir



Porter un masque est inutile

Le chef de la santé publique au Canada dit qu'il ne se masquerait «certainement pas» s'il allait au Mexique

Porter un masque pour se protéger de la grippe porcine est non seulement inutile, mais nuisible. Même au Mexique. C'est ce que soutiennent les autorités médicales canadiennes. Ces dernières ont également affirmé hier être prêtes à toute éventualité avec 55 millions de doses d'antiviraux qui dorment dans les entrepôts du pays.

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Qu'on soit au Mexique ou au Canada, il est inutile de porter un masque pour tenter de se protéger du virus de la grippe porcine, a soutenu hier l'administrateur en chef de la santé publique du Canada, David Butler-Jones. Les gens qui portent un masque sur les nombreuses photos en provenance du Mexique font donc fausse route, tout comme les autorités de ce pays qui distribuent lesdits masques...

«C'est une fausse assurance et on déconseille aux gens d'en porter un. Les gens qui en portent ne sont plus aussi vigilants. C'est une illusion qui est nuisible», a dit le D^r David Butler-Jones en conférence de presse à Ottawa.

Les gens utilisent souvent les masques incorrectement ou les contaminent en les enfilant ou en les retirant, ce qui peut en fin de compte augmenter le risque d'infection, dit



PHOTOS AFP

l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC).

De plus, si les mains sont infectées et qu'on les porte à la bouche, au nez ou aux yeux, le masque est inutile, prévient M. Butler-Jones. Même chose si une personne infectée tousse et qu'on en reçoit dans les yeux. «En plus, ça donne l'impression que le virus se promène dans

l'air et attend une victime, ce qui n'est pas le cas du tout. Il faut être en contact très étroit avec le virus pour l'attraper. Il ne survit pas longtemps à l'air libre.»

Le port du masque peut être utile pour quelqu'un qui est déjà malade et qui ne veut pas transmettre le virus, dit M. Butler-Jones. Est-ce qu'il en porterait un s'il était au Mexique, foyer principal du virus? «Certainement pas», a-t-il répondu, préférant répéter aux gens de bien se laver les mains, de tousser dans leur manche et de rester à la maison s'ils sont malades.

Le Canada se dit prêt

Par ailleurs, six nouveaux cas de grippe porcine ont été détectés hier au Canada, ce qui porte le total à 19. Trois nouveaux porteurs ont été identifiés en Ontario (total de sept dans cette province) et trois en Colombie-Britannique (total de six). La Nouvelle-Écosse (4) et l'Alberta (2) sont aussi touchées. Pour l'instant, le Québec est toujours épargné.

Tous revenaient du Mexique ou ont été en contact avec quelqu'un revenant de ce pays. Ils souffrent tous de symptômes légers qui s'apparentent à une grippe normale.

L'Organisation mondiale de

la santé ayant relevé son niveau d'alerte à la phase 5 (sur 6), les autorités canadiennes se disent prêtes à faire face à une possible pandémie. Plus de 55 millions de doses des antiviraux Tamiflu et Relenza, disponibles avec une ordonnance du médecin, sont entreposées à travers le pays. L'ASPC estime que c'est amplement suffisant pour faire face à une éventuelle crise.

«Les analyses effectuées sur les premiers cas indiquent que cette souche de grippe porcine répond aux antiviraux que nous disposons dans les réserves», indique l'ASPC.

Les antiviraux sont seulement utiles si le virus a déjà frappé. Pour la prévention, il faut attendre un éventuel vaccin, ce qui prendra environ six mois.

Les autorités demandent aux gens de ne pas abuser des antiviraux, puisque le virus pourrait s'adapter rapidement à ces médicaments si trop de gens en consomment sans raison. «Il faut les utiliser seulement si on est malade et qu'il y a un risque que l'état s'aggrave», a dit le D^r Frank Plummer, directeur général scientifique du laboratoire national de microbiologie de l'ASPC.

Le Devoir

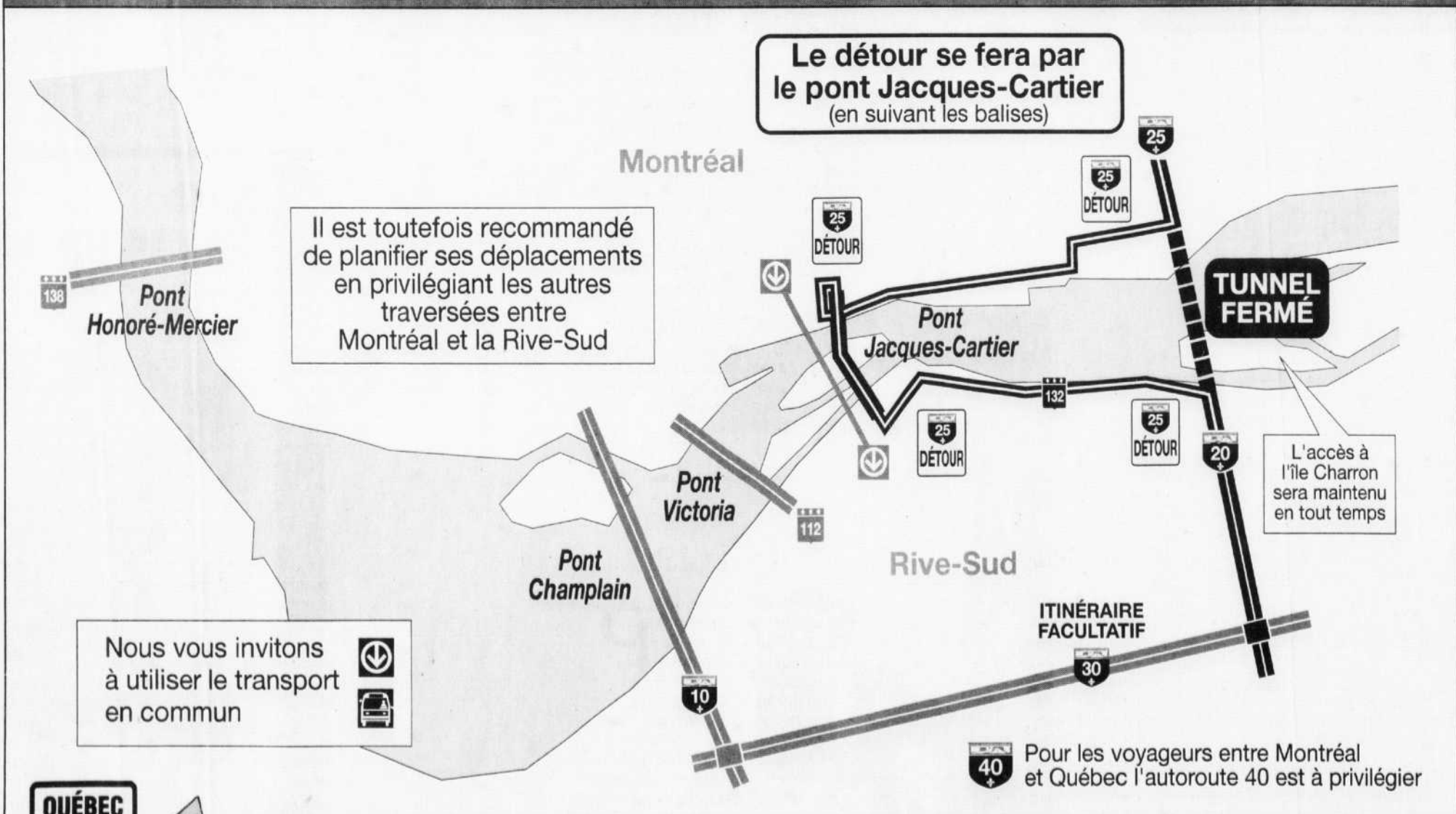
Fins de semaine
seulement

TRAVAUX ROUTIERS

Fermetures du tunnel Louis-H.-La Fontaine

D'importants travaux de réfection nécessiteront des fermetures du tunnel au cours des trois prochaines fins de semaine, du vendredi à 23 h au lundi suivant à 5 h.

Fermeture complète en direction de la Rive-Sud : les 1^{er}, 8 et 15 mai

Transports
Québec

ACTUALITÉS

14^e Radio-Don
de Radio Ville-Marie 91,3 fm
200 personnalités
1-2-3 mai 2009

La dérive



MICHEL DAVID

Il y a plus de deux siècles et demi que Montesquieu a exprimé dans une formule-choc ce qu'on savait bien avant lui: «Le pouvoir corrompt et le pouvoir absolu corrompt absolument.» C'est précisément la raison pour laquelle les sociétés démocratiques ont élaboré, avec une détermination et des résultats variables, une série de règles et de contrepois qui visent à prévenir les abus.

Il faut reconnaître que les choses se sont bien améliorées au Québec depuis que la commission Salvas, créée dans la foulée du «scandale du gaz naturel», avait étalé au grand jour la corruption du régime Duplessis. Les générations qui n'ont pas connu l'époque antérieure à la révolution tranquille ne réalisent pas à quel point les mœurs politiques québécoises étaient dignes d'une république de bananes.

Même le serveur du Château Frontenac attaché au service de Maurice Duplessis touchait un chèque d'Automotive Products Ltd, qui fournissait au gouvernement la machinerie nécessaire à l'entretien des routes. «Un système immoral, scandaleux, humiliant pour le public de cette province», avait écrit le juge Salvas.

Les progrès réalisés au cours des 50 dernières années ne signifient cependant pas que la vigilance est maintenant superflue. L'actualité donne quotidiennement des preuves irréfutables du contraire.

Quoi qu'en dise le premier ministre, ses nouvelles directives aux membres du conseil exécutif en ce qui a trait aux conflits d'intérêts constituent une dérive inquiétante par rapport à ce qui était exigé des ministres depuis près d'un quart de siècle.

Dans un contexte où la confiance de la population dans l'intégrité des institutions et des dirigeants politiques est sérieusement ébranlée, on se serait attendu à ce que le gouvernement envoie le signal que l'éthique publique demeure une préoccupation plutôt que de renforcer le cynisme.

En 1986, échaudé par les allégations de favoritisme qui avaient assombri la fin de son premier règne, Robert Bourassa avait limité à moins de 5 % la participation qu'un ministre ou un membre de sa famille pouvait détenir dans une société fermée faisant affaire avec l'État.

À son arrivée au pouvoir, en 1994, Jacques Parizeau avait carrément interdit tout marché. Si un tel marché existait au moment de sa nomination, un nouveau ministre ou sa famille disposait d'un délai de 60 jours pour y mettre fin.

En 2003, Jean Charest a introduit un principe tout à fait inédit en matière d'éthique. Ce ne sont plus les membres du gouvernement qui doivent s'adapter aux directives, mais plutôt l'inverse.

Par exemple, la conjointe d'un ministre qui possédait une entreprise faisant déjà affaire avec l'État au moment de sa nomination, en l'occurrence la femme de Sam Hamad, n'avait plus à mettre fin à ce marché, pourvu qu'il n'implique pas le ministère ou un organisme dont son conjoint était responsable.

En 2007, M. Charest a accommodé son ministre du Travail, David Whissell, qui est actionnaire d'une compagnie d'asphaltage. Il pouvait conserver ses actions, pourvu qu'elles soient placées dans une fiducie sans droit de regard et qu'il ne participe à aucune discussion sur des dossiers qui pouvaient concerner cette entreprise.

Peu importe qui M. Charest a voulu avantager cette fois-ci, les directives édictées le 4 mars dernier permettent à un ministre d'avoir un intérêt, même majoritaire, dans une entreprise qui fait affaire avec l'État, peu importe si son ministère ou un autre organisme est impliqué dans ce marché, pourvu qu'il se conforme aux «mesures jugées suffisantes» par le premier ministre.

L'article 65 de la Loi sur l'Assemblée nationale prévoit pourtant qu'un député ne peut avoir un intérêt dans une entreprise qui participe à un marché avec l'État qu'à la condition où «l'importance de cet intérêt» ne permette pas la collusion ou l'influence indue. Comment les directives du premier ministre peuvent-elles être moins exigeantes que la loi?

Malheureusement, M. Charest n'a pas fait la démonstration qu'il avait des normes suffisamment élevées pour qu'on puisse le laisser juger de ce qui est éthique ou non. Sa désinvolture est même saisissante.

Après avoir réintégré dans son cabinet l'ancien ministre des Ressources naturelles, qui avait contrevenu à ses directives en se recyclant dans l'industrie à peine quelques semaines après avoir été battu aux élections de 2007, il a donné sa bénédiction à Philippe Couillard, qui s'est servi sans le moindre scrupule de son poste de ministre de la Santé pour négocier ses conditions d'emploi dans un fonds d'investissement privé en santé.

De toute évidence, son élection dans Bellechasse et sa nomination au poste de ministre des Services gouvernementaux avait placé Dominique Vien dans une situation très embarrassante, puisque son conjoint était directeur de l'information du principal média de sa région, l'hebdomadaire *La Voix du Sud*. M. Charest, lui, n'y a vu aucun problème. Que le président du PLQ et futur candidat libéral dans Rivière-du-Loup, Jean D'Amour, se moque ouvertement de la Loi sur le lobbying ne semble pas le troubler davantage.

Si besoin était, l'interprétation diamétralement opposée que le gouvernement et les partis d'opposition font de ses nouvelles directives démontre à quel point l'Assemblée nationale est encore très loin de l'adoption d'un code d'éthique.

mdavid@ledevoir.com



Le premier ministre, Jean Charest, a modifié les règles du jeu en matière d'éthique pour tenir compte de la situation particulière d'un de ses nouveaux ministres qui aurait été en conflit d'intérêts selon l'ancien code de conduite.

Les nouvelles règles d'éthique évitent un conflit d'intérêts à un ministre... anonyme

Pour qui Jean Charest a-t-il changé les règles sur les conflits d'intérêts, le 4 mars? La question est restée en suspens hier, alors que l'opposition a continué à reprocher au gouvernement de manquer d'éthique. Amir Khadir est allé jusqu'à parler de «corruption rampante».

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Jean Charest a refusé de préciser hier pour lequel de ses 10 nouveaux ministres il avait modifié ses directives concernant les conflits d'intérêts, ce que *Le Devoir* révélait mardi.

«Qui ne répond pas aux règles d'éthique depuis 2007?» a questionné le leader parlementaire du Parti québécois, Stéphane Bédard, hier en Chambre. «Est-ce que c'est le ministre du Travail? Est-ce que c'est le ministre des Relations internationales? Est-ce que c'est le ministre de la Justice? Est-ce que c'est le ministre de la Famille? Ce qu'on veut savoir simplement: «Qui ne correspond pas aux règles d'éthique et de conflit d'intérêts?»

Mais tant le premier ministre que le leader du gouvernement, Jacques Dupuis, ont évité la question. Ils ont soutenu que la réponse viendrait lorsque les déclarations annuelles d'intérêt, que les ministres doivent produire dans les 60 jours après leur arrivée en fonction, seraient divulguées. Quand le seront-elles? «Le plus rapide-

ment possible, dès que le traitement est terminé», a répondu le bureau du premier ministre hier. En matinée, Jean Charest a laissé entendre que lorsque le public saura pourquoi la modification a été faite, il verra qu'il n'y avait pas là de quoi fouetter un chat.

On sait que le ou la ministre en question est propriétaire minoritaire d'une entreprise qui fait affaire ou pourrait éventuellement être appelée à transiger avec le gouvernement.

L'opposition péquiste y voit une façon de permettre à un ministre «de se placer dans une situation de conflit d'intérêts direct», a dit Pauline Marois hier. Le premier ministre a accusé cette dernière d'exagérer: «La chef de l'opposition officielle nous a habitués à des questions sur tous les sujets. C'est toujours la fin du monde.»

Selon lui, les nouvelles directives ne sont pas «moins sévères» que les précédentes. Il faut selon lui tenir compte du fait que les personnes qui arrivent au conseil des ministres «arrivent toutes avec une vie antérieure, avec des expériences très diverses» et qu'il fallait tenir compte de ces «situations particulières».

Du reste, il soutient que les nouvelles règles édictées par lui le 4 mars «ressemblent à peu près à ce qui s'est fait en Ontario. [...] Au niveau fédéral, c'est la même chose». Pourtant, comme le juriconsulte Claude Bisson le soulignait en mars 2008 au *Devoir*, le Québec est le seul gouvernement au Canada à n'avoir ni code d'éthique ni commissaire à l'éthique.

«Le premier ministre doit réexaminer ses dossiers», a soutenu Yves Boisvert, professeur à l'ENAP et fondateur de la revue *Éthique publique*. À Ottawa, il y a depuis les années 1980 un code de conduite pour les titulaires de charge publique. Et c'est au début des années 2000 que le conseiller à l'éthique du premier ministre est devenu un commissaire à l'éthique désigné au Parlement, comme le vérificateur général. Bref, à Ottawa, «ce n'est pas le PM qui décide si le ministre est en conflit d'intérêts...» a ironisé M. Boisvert.

Le leader parlementaire adéquate, Marc Picard, a dénoncé les directives du gouvernement Charest par une analogie avec le hockey: «Si vous changez les règles chaque fois que vous changez les joueurs, ça ne marche pas.» Il croit que lorsqu'un élu accepte de «faire partie de l'équipe du conseil des ministres», il ne devrait pas exiger qu'on modifie les règles.

Citant les cas de Philippe Couillard et de Russel Williams, passés de portefeuilles liés à la santé à employés de grandes firmes du même domaine, le député de Québec solidaire, Amir Khadir, a déclaré: «On assiste à une espèce de corruption rampante.» Il souligne qu'avec ces cas de non-respect des règles d'après-mandat, «la corruption s'est déjà installée dans une large mesure» et «il est temps plus que jamais qu'on mette de l'ordre là-dedans».

Le Devoir
Avec la Presse canadienne

Harmonisation de la TVQ et de la TPS

Les conservateurs appuient le Bloc

FANNIE OLIVIER

Ottawa — Le conflit entre Québec et Ottawa sur l'harmonisation des taxes de vente fédérale et provinciale et la compensation pécuniaire l'accompagnant pourrait être en voie de se régler.

Les conservateurs de Stephen Harper ont, contre toute attente, appuyé hier une motion du Bloc québécois voulant que le gouvernement fédéral négocie de bonne foi avec Québec en vue d'harmoniser la TVQ avec la TPS.

La motion prévoit une compensation de 2,6 milliards de dollars pour le Québec et insiste également sur le fait que Québec continuerait à administrer les taxes harmonisées, comme le souhaite le gouvernement de Jean Charest.

Cependant, si on en croit le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, les conservateurs ont plusieurs réserves sur cette motion pour laquelle ils ont malgré tout voté. Après le vote, le ministre a soutenu que le gouvernement appuyait l'idée générale de la motion, mais pas nécessairement les détails.

«C'est compliqué», a lâché le ministre, interrogé sur le montant qu'Ottawa accorderait à Québec en échange de l'harmonisation de sa taxe de vente.

«Nous avons voté pour la motion parce que nous croyons aux principes de l'harmonisation. Il y a un désir de la part du gouvernement du Québec d'avoir cette discussion avec le gouvernement du Canada», a-t-il expliqué.

EN BREF

Stéphanie Jodoin libre?

Une porte-parole du ministère des Affaires étrangères à Ottawa affirme que le ministère est au courant, mais qu'il refuse de confirmer une information émanant d'une agence de presse selon laquelle une Canadienne kidnappée au Soudan aurait été libérée. L'agence Reuters rapporte que la Canadienne Stéphanie Jodoin et la Française Claire Dubois, membres de l'organisme Aide médicale internationale et qui ont été enlevées au Darfour le 4 avril dernier, auraient été libérées en raison de leur état de santé. L'un des ravisseurs aurait téléphoné à l'agence, sous le couvert de l'anonymat, et aurait déclaré: «Nous venons de les libérer il y a 10 minutes.» Mme Jodoin avait réussi à parler, par téléphone satellitaire, à l'agence France-Presse il y a quelques semaines. Elle avait alors déclaré qu'elle se portait bien, qu'elle était bien traitée, mais qu'elle ignorait où elle se trouvait. — *La Presse canadienne*

Cette précision du ministre Flaherty a laissé perplexe le chef bloquiste, Gilles Duceppe, qui a fait valoir que la motion était claire, unanime, et que les conservateurs allaient devoir respecter les engagements qu'ils avaient pris en votant pour la motion.

«S'ils se moquent des votes, s'ils mentent aux citoyens en disant: «On vote pour, mais on fera l'inverse». Un, ce n'est pas honnête; deux, ce n'est pas cohérent; trois, c'est donner un exemple assez épouvantable de leur conception de la démocratie», a soutenu M. Duceppe.

Négociations en cours

M. Flaherty a par ailleurs indiqué qu'il avait discuté en après-midi avec son homologue québécois, le ministre des Finances Raymond Bachand, et que la première étape de la négociation consistait en des discussions sur les aspects techniques de l'harmonisation.

Selon lui, il est désormais juste d'affirmer que les négociations avec Québec ont bel et bien commencé.

Cela fait des semaines que le gouvernement de Jean Charest avait relancé le débat et qu'il réclamait d'être compensé pour une harmonisation qui, affirmait-il, remontait déjà à plus de 12 ans. Les conservateurs pour leur part niaient que Québec eût mis au diapason la TVQ et la TPS.

La Presse canadienne

Parti conservateur

Élections Canada dépose son argumentaire

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Dans ce qui se veut la dernière ligne droite avant le procès, Elections Canada a déposé cette semaine son argumentaire expliquant pourquoi il ne veut pas rembourser au Parti conservateur des dépenses électorales jugées suspectes.

«Les hauts responsables du parti semblent avoir déterminé que la limite légale de dépenses du parti ne lui permettrait pas de dépenser autant qu'il le désirait dans le cadre de son programme de publicités nationales», écrit l'avocate d'Elections Canada, Barbara McIsaac. «Des mesures ont été prises de manière à ce que la participation des candidats au programme d'achat de publicités régional ait l'apparence de transactions légitimes», ajoute-t-elle.

Le Parti conservateur et Elections Canada sont pris dans un bras de fer depuis trois ans à propos des dépenses de publicités de 67 candidats à l'élection de 2006. D'une valeur de près de 1,3 million de dollars, ces dépenses ont été attribuées aux candidats plutôt qu'au parti, permettant à celui-ci de dépasser sa limite légale de dépenses. Elections Canada refuse de les rembourser. Les conservateurs contestent cette décision en Cour fédérale.

Elections Canada allègue que selon qu'ils avaient déjà peu ou beaucoup dépensé, on attribuait aux candidats une part importante ou modeste de la campagne nationale de publicités. Par exemple, cinq candidats d'une même ville ayant bénéficié du même nombre de publicités se sont partagé la facture de manière bien inégale: deux ont payé 19 999,95 \$, un autre a payé 49 999,95 \$ et les deux derniers, des montants intermédiaires. Le parti a toujours soutenu qu'il n'avait pas à justifier la répartition des coûts entre les candidats.

Faux, rétorque Elections Canada dans son argumentaire. La loi prévoit que dans le cas d'un achat en groupe, les candidats participants doivent payer la valeur réelle du bien obtenu. «Ceci est d'une importance critique pour assurer l'intégrité du système, parce que ne pas respecter la valeur commerciale du bien lors d'achat de groupe permettrait aux candidats dans des circonscriptions où la lutte est serrée de contourner les limites de dépenses en laissant payer les candidats de circonscriptions où la lutte n'est pas aussi serrée.»

Le Devoir

ACTUALITÉS



Le chef des Premières Nations, Phil Fontaine, était au Vatican, hier, où il a rencontré le pape Benoît XVI.

Enfants autochtones maltraités dans les pensionnats canadiens

Le pape regrette, mais ne s'excuse pas

«Moi, dans ma vie, j'ai fait beaucoup de deuils, mais le deuil du pensionnat, c'est pas facile»

— Fred Kistabish

De la fin du XIX^e siècle aux années 1970, plus de 150 000 enfants autochtones ont été séparés de leurs parents et livrés à l'Eglise catholique qui administrait des pensionnats... et de mauvais traitements. Hier, le pape Benoît XVI a exprimé ses regrets.

Le pape Benoît XVI a exprimé hier ses regrets pour les sévices dont ont été victimes les enfants autochtones de la part de l'Eglise catholique, à la suite d'une rencontre avec Phil Fontaine, le chef national de l'Assemblée des Premières Nations, et M^{re} James Weisgerber, président de la Conférence épiscopale canadienne.

Le souverain pontife a déclaré être «désolé de ce qui s'est passé, personnellement et au nom de l'Eglise», a affirmé à la presse M^{re} Weisgerber après avoir été reçu pendant une vingtaine de minutes par le pape au Vatican.

Mais les regrets risquent de ne pas changer grand-chose aux traumatismes et sévices subis par les 150 000 enfants autochtones. «Je ne peux pas oublier ça. Moi, dans ma vie, j'ai fait beaucoup de deuils, mais le deuil du pensionnat, c'est pas facile», a confié au *Devoir* Fred Kistabish, un Algonquin qui a été séparé de ses parents pour être envoyé dans un pensionnat. Pour M. Kistabish, les regrets «ne changeront pas grand-chose».

«C'est tout un drame que j'ai vécu à ce moment-là. [...] je suis devenu un alcoolique à cause de ça, j'ai fait une thérapie pour l'alcool, une thérapie au niveau émotionnel, une thérapie au niveau de la dépendance affective», énumère-t-il.

Par la suite, M. Kistabish est devenu intervenant en toxicomanie. Il a aujourd'hui 64 ans et vit à La Tuque. «Ça remonte encore quand on parle de ça», dit-il au sujet des sévices qu'il a subis au pensionnat.

De la fin du XIX^e siècle aux années 1970, plus de 150 000 enfants amérindiens, métis et inuits ont été coupés de leur famille et de leur culture pour être menés dans des pensionnats, où nombre d'entre eux ont été soumis à des mauvais traitements, dont des agressions sexuelles. Environ 75 % de ces établissements étaient administrés par des communautés religieuses catholiques.

«Considérant les souffrances que certains enfants indigènes ont connues dans des pensionnats, le pape a exprimé son cha-

grin pour l'angoisse provoquée par la conduite déplorée de certains membres de l'Eglise», a de son côté indiqué le Vatican, dans un communiqué publié à l'issue de cette rencontre.

De son côté, le directeur des communications de l'Assemblée des Premières Nations, Don Kelly, s'est montré plus optimiste. «Aujourd'hui, il était question de recevoir une expression de regrets [...] de la part de l'Eglise catholique, qui était jusqu'alors la seule Eglise à n'avoir pas fait une déclaration allant dans ce sens», a-t-il expliqué au *Devoir*. D'autres Eglises avaient déjà présenté des excuses aux communautés autochtones et certains diocèses ou groupes catholiques ont aussi exprimé leurs regrets. Le gouvernement canadien, qui avait présenté des excuses officielles en juin 2008, a salué hier les regrets exprimés par le pape Benoît XVI.

M. Kistabish n'arrive cependant toujours pas à oublier les années passées loin de ses proches. «Je n'ai pas eu de parents pendant de longues années. Et ce n'est pas les frères et les sœurs de l'Eglise qui ont remplacé nos parents», conclut-il.

Le *Devoir* avec La Presse canadienne et l'AFP

Faubourg Contrecoeur

L'administration Tremblay n'a pas tenu compte de l'avis de ses fonctionnaires

JEANNE CORRIVEAU

Dans un nouveau rapport sur le projet du Faubourg Contrecoeur, rendu public hier, le vérificateur général de la Ville de Montréal, Michel Doyon, confirme que l'administration Tremblay n'a pas tenu compte de l'avis de ses propres services lorsqu'est venu le temps de fixer le prix de vente du terrain. Le rôle joué dans ce dossier par le directeur général de la Ville, Claude Léger, a incité hier le chef de l'opposition, Benoît Labonté, à réclamer sa démission.

Dans le cadre du mandat d'enquête sur les transactions effectuées par la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) en 2007 et 2008, le vérificateur s'est aussi intéressé au travail des fonctionnaires de la Ville dans le dossier de Contrecoeur.

Dans un rapport rendu public hier, on apprend que lorsque la SHDM a avisé la Direction des stratégies immobilières de la Ville (DSTI) qu'elle vendrait le terrain pour 19,1 millions de dollars et qu'elle soustrairait un montant de 14,7 millions pour, notamment, la décontamination des sols, le chef de ce service, Joseph Farinacci, s'y est opposé. Il trouvait que les frais soustraits étaient trop élevés.

Malgré tout, en mars 2007, le directeur général Claude Léger a demandé au DSTI de donner suite au projet de la SHDM «dans les meilleurs délais possibles». Mécontent, Joseph Farinacci a quitté son poste. Un document, destiné aux élus qui doivent donner leur approbation à la vente, est alors rédigé selon les indications de Claude Léger;

«Ou bien le maire ne savait pas ce qui se passait alors que tout son entourage le savait. Ou bien il le savait. Dans les deux cas, ça relève de l'incompétence»

— Benoît Labonté

il comporte plusieurs omissions, souligne le vérificateur. On n'y mentionne pas qu'une somme de 15 millions sera versée au promoteur en lien avec la construction des infrastructures et que les coûts de 11 millions liés à la décontamination des sols sont préliminaires.

Mardi, le maire Gerald Tremblay a affirmé qu'il ignorait tout des pratiques douteuses qui avaient cours à la SHDM lorsque Martial Fillion la dirigeait. Celui-ci a été blâmé sévèrement par le vérificateur et par la firme Samson Bélair Deloitte & Touche plus tôt cette semaine.

Pour le chef de l'opposition,

Benoît Labonté, il est toutefois clair que la Ville avait un lien direct avec la SHDM dans ce dossier et que le maire ne peut pas plaider l'ignorance. «Dans le contexte, le maire doit exiger le départ du directeur général Claude Léger pour le rôle qu'il a joué dans le dossier de la SHDM, a indiqué M. Labonté. On est en présence de deux choses l'une.

Ou bien le maire ne savait pas ce qui se passait alors que tout son entourage le savait, notamment le directeur général et

l'ex-président du comité exécutif [Frank Zampino]. Ou bien il le savait. Dans les deux cas, ça relève de l'incompétence», a-t-il dit.

M. Labonté a également dénoncé le fait que le directeur général de la Ville n'ait pas jugé bon de tenir compte de l'avis de ses propres fonctionnaires. Selon lui, «c'est une négligence inadmissible de la part du premier fonctionnaire de la Ville».

Claude Léger a la «pleine et entière» confiance du maire, a rétorqué hier l'attaché de presse de Gerald Tremblay, Martin Tremblay, sans vouloir commenter davantage.

Le *Devoir*

La ligne de délation inquiète l'ombudsman de Montréal

JEANNE CORRIVEAU

L'ombudsman de la Ville de Montréal exprime de sérieuses réserves à l'égard de la ligne téléphonique de dénonciation que compte mettre en place l'administration du maire Gerald Tremblay. Johanne Savard craint que cette mesure ne crée davantage de problèmes qu'elle ne pourra en résoudre.

Avocate spécialisée en relations de travail et ombudsman à la Ville depuis 2003, Johanne Savard n'est pas convaincue de la nécessité d'une telle ligne téléphonique. «Il faut faire très attention de ne pas faire la promotion d'une culture de suspicion ou de délation parce que ça nuit beaucoup à la qualité du milieu de travail», a-t-elle expliqué hier. Destinée à prévenir la fraude et le gaspillage, la ligne éthique faisait partie des recommandations formulées en mai 2008 par le vérificateur général de la Ville, Michel Doyon.

Mme Savard indique que les postes d'ombudsman et de vérificateur général existent pour traiter ces dossiers. «Est-ce qu'on crée un outil qui risque de causer beaucoup de problèmes au point de vue des relations de travail sans apporter les solutions attendues? J'ai des réserves à ce sujet», a-t-elle expliqué. Cette ligne téléphonique ne doit absolument pas être anonyme, car les plaintes non fondées peuvent avoir des effets dévastateurs sur la réputation des gens visés, a-t-elle prévenu.

Mme Savard a fait ces commentaires à l'occasion d'une conférence de presse sur le bilan



Johanne Savard

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

des activités de son bureau pour l'année 2008. L'ombudsman a reçu 1753 plaintes l'an dernier, soit 33 % de plus que l'année précédente, et 289 d'entre elles ont donné lieu à une enquête approfondie. Le nombre d'appels de citoyens est en progression constante chaque année en raison de la notoriété grandissante du poste d'ombudsman créé il y a cinq ans.

Parmi les dossiers traités, M^{re} Savard signale celui d'une centaine de citoyens victimes d'un sinistre qui attendaient depuis des mois, et même des années dans certains cas, les rapports d'événement du Service de sécurité incendie de Montréal (SSIM) indispensables à l'obtention d'une indemnisation de la part des compagnies d'assurances. L'intervention de l'ombudsman a permis de dénouer l'impasse.

Mme Savard est également venue au secours d'un résident handicapé de l'arrondissement de Saint-Laurent afin qu'il obtien-

ne une dérogation lui permettant d'installer un abri Tempo, un équipement interdit sur ce territoire mais essentiel pour lui.

L'ombudsman soutient qu'elle bénéficie d'une bonne collaboration des différents services municipaux, sauf dans un arrondissement, celui du Plateau Mont-Royal. «Aller chercher de l'information, c'est comme arracher une dent. Pour nous, cet arrondissement est un problème majeur qui dure depuis des mois, voire des années. On est obligés de passer par les élus pour régler des problèmes de gestion. Ça n'a pas de bon sens», a-t-elle expliqué. Ses reproches visent particulièrement la directrice générale de l'arrondissement, Johanne Falcon. Mme Savard affirme que les employés ont reçu «l'ordre formel» de ne pas fournir d'information lorsque l'ombudsman en fait la demande. Mme Falcon n'a pas voulu commenter hier les griefs formulés par Mme Savard.

Le *Devoir*

EN BREF

Incendie

Les 5000 occupants du Complexe Desjardins, situé au coin des rues Sainte-Catherine et Jeanne-Mance, ont dû être évacués hier lorsqu'un incendie a embrasé les conduites d'aération de l'immeuble, engendrant un important nuage de fumée pendant les premières minutes du brasier. Le feu s'est déclaré vers 18h45 dans une hotte du restaurant Le Baton Rouge, qui a pignon sur rue. Une centaine de pompiers tentaient toujours de maîtriser les flammes à 18h45. Personne n'a été blessé.

— Le *Devoir*



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

STACARO
— AMBIANCE EUROPÉENNE —

-40% à -60% SUR UNE SÉLECTION DE MEUBLES NEUFS

VENTE D'ENTREPOT
Le Vendredi 1, Samedi 2 et Dimanche 3 MAI SEULEMENT
Ven : 12H - 20H / Sam-Dim : 10H - 17H
67, AVENUE LINDSAY DORVAL H9P 2S6
www.stacaro.com

LE MONDE

Cent jours au pouvoir

Barack Obama fait aussi des déçus

La gauche américaine a froncé les sourcils dès l'élection du président

MARIA PIA MASCARO

Barack Obama n'était pas encore installé à la Maison-Blanche que la gauche progressiste américaine fronçait déjà les sourcils. Le choix de dizaines de proches de l'administration Clinton — qui ne fut pas un parangon de grandes avancées sociales — parmi les membres du nouveau cabinet augurait mal de l'avenir. 100 jours après l'inauguration du nouveau président, la gauche fait toujours la grimace. De la politique étrangère aux

ments climatiques une priorité. Mais l'amertume est réelle, d'autant que ce président est difficilement attaquant de front. « Avec Bush c'était facile, l'ennemi était identifié. Avec Obama, c'est compliqué, nous avons envie de lui donner une chance », poursuit Don Hazen. « Il est surtout tellement populaire, la plupart de nos membres l'adorent, pas facile de faire pression sans donner l'impression d'être contre lui », renchérit Medea Benjamin.

L'association Democrats.com qui vient pourtant de lancer

« Si vous êtes en désaccord avec lui, présentez une alternative constructive qui ait des chances réalistes d'être adoptée par le Congrès »

affaires économiques et sociales, Barack Obama souffle le chaud et le froid, rendant la critique d'autant plus difficile.

Ambivalence

« Il annonce le retrait d'Irak, mais plus de 35 000 soldats restent dans le pays, et certains même à Bagdad, d'autres seront déployés en Afghanistan et la guerre a déjà débordé au Pakistan », regrette Medea Benjamin, fondatrice de l'Association anti-guerre Code Pink. « Il a eu le courage de publier les notes de l'administration Bush sur la torture contre l'avis de ses conseillers, mais, en même temps, il dit qu'il ne veut pas poursuivre les coupables », peste de Don Hazen, directeur de la revue de gauche *Alternet.org*. Plus que tout, c'est la gestion de la crise économique qui vaut à Barack Obama les critiques les plus acerbes de l'aile gauche de son parti, qui ne lui pardonne pas les choix de Tim Geithner comme secrétaire au Trésor et Larry Summers au Conseil national sur la sécurité économique, deux hommes considérés comme de purs produits de Wall Street et surtout comme les principaux responsables, quand ils officiaient au département du Trésor de Bill Clinton, de la dérégulation des marchés financiers.

Dans le même temps, les mouvements de gauche reconnaissent à Obama de vraies avancées. « L'ouverture à Cuba, à l'Iran, le nouveau ton général de la politique étrangère sont de bon augure », souligne Medea Benjamin. Don Hazen salue, lui, la fermeté du président sur la promotion des énergies renouvelables et sa volonté de faire de la lutte contre les change-

prend elle aussi des gants. Sur son site Internet, le règlement précise que la critique « d'actions spécifiques » du président est permise. « Nous le poussons à adopter des positions plus progressistes. Mais il est contre nos règles de distordre ses actions, de le diffamer ou de l'attaquer. Si vous êtes en désaccord avec lui, présentez une alternative constructive qui ait des chances réalistes d'être adoptée par le Congrès. »

À l'écoute

Et c'est la quadrature du cercle pour les progressistes. Si Obama n'avait pas été élu sans eux, ils savent aussi que leurs voix n'étaient pas les plus nombreuses dans la coalition qui a permis sa victoire. Les résultats des élections montrent qu'Obama a recueilli 37 % de voix de démocrates autoproclamés « progressistes », 50 % de « modérés » et 13 % de conservateurs. Les progressistes se souviennent aussi que la division de leur parti pendant les premiers mois de l'ère Clinton avait précipité la paralysie du gouvernement et ouvert la voie aux républicains qui avaient regagné la majorité des deux Chambres, pour la première fois en 40 ans. « Nous devons trouver le moyen de le pousser dans notre direction. Au moins, il prend déjà le temps de nous écouter, c'est un bon début », analyse Medea Benjamin qui a rencontré Obama il y a une quinzaine de jours. « C'est un politicien habile, il a cette façon charmante de vous dire "nous travaillons au problème". A nous de ne pas baisser la garde », résume-t-elle.

Libération

ASSASSINAT DE RAFIC HARIRI

Quatre généraux sont remis en liberté par le Tribunal spécial

Amsterdam — Le Tribunal spécial pour le Liban (TSL), chargé de l'enquête sur l'assassinat en février 2005 de l'ancien premier ministre Rafic Hariri, a ordonné hier la remise en liberté de quatre généraux des services de sécurité libanais emprisonnés dans leur pays.

Le tribunal, précisant que cette injonction devait prendre effet immédiatement, l'a annoncée après que son procureur, Daniel Bellemare, eut demandé la libération des généraux.

Les autorités libanaises ont immédiatement élargi les quatre hommes, parmi lesquels figure le général Djamil al Sayyed, qui a été accusé en héros après avoir quitté la prison de Roumieh, au nord-est de Beyrouth. Les généraux étaient détenus sans jugement depuis le 30 août 2005.

Dans la capitale libanaise, des partisans des quatre officiers ont manifesté leur joie en tirant des coups de feu en l'air après l'annonce de la décision du procureur Bellemare.

Les quatre généraux étaient responsables des services de sécurité pro-syriens en 2005 lorsqu'Hariri et 22 autres personnes ont trouvé la mort dans un attentat suicide imputé à la Syrie par certains hommes politiques libanais.

La Syrie a rejeté ces allégations, mais l'indignation qui s'est exprimée à travers le monde a contraint Damas à mettre fin à vingt-neuf ans de présence militaire au Liban.

La remise en liberté des quatre généraux sera interprétée comme un revers pour l'alliance politique antisyrienne du Liban à quelques semaines des élections législatives du 7 juin, à la faveur desquelles le Hezbollah et d'autres alliés de Damas espèrent priver leurs adversaires de leur faible majorité.

Le procureur Bellemare a fait savoir que le dossier constitué ne s'était pas révélé suffisant, à l'exception, pour que l'on dresse des actes d'accusation, en raison d'incohérences entre les dépositions des témoins et d'un manque de preuves à l'appui. — Reuters

L'armée pakistanaise fait échec aux talibans dans la vallée de Buner

Islamabad estime que la présence de quelques centaines d'activistes dans cette zone n'est pas une véritable menace pour la capitale

L'armée pakistanaise a repris le contrôle de la principale ville de la vallée stratégique de Buner hier, après avoir hélicopté des soldats derrière les lignes des talibans, et ont tué plus de 50 activistes en deux jours de combats, a annoncé l'armée.

La progression des talibans ce mois-ci dans une région située à 100 km au nord-ouest d'Islamabad a provoqué une onde de choc au Pakistan. « Nous assurons à la nation que les forces armées ont la capacité de repousser n'importe quel type de menace », a dit le général Athar Abbas, porte-parole de l'armée, lors d'une conférence de presse à Rawalpindi, ville-garnison proche de la capitale. Le Pakistan avait mobilisé avions de chasse et hélicoptères de combat mardi pour l'opération menée à Daggar, a-t-il précisé.

Cette preuve de détermination du Pakistan sur le plan militaire est propre à rassurer l'administration américaine alors que le président Barack Obama s'apprête à recevoir les 6 et 7 mai prochain à la Maison-Blanche ses homologues afghan, Hamid Karzai, et pakistanais, Asif Ali Zardari.

Selon l'armée, un demi-millier d'islamistes armés se trouvent dans la vallée de Buner, à environ 140 km au sud-est de la frontière afghane. L'état-major a estimé qu'il faudrait peut-être une semaine pour les en déloger.

Les autorités pakistanaises assurent que la présence de quelques centaines d'activistes dans cette zone de montagne n'a jamais constitué une véritable menace pour la capitale.



ADIL KHAN REUTERS

Des civils ont fui hier la vallée de Buner pour se rendre à Peshawar.

Mais Ikram Seghal, ancien officier devenu analyste militaire, est d'un autre point de vue : pour lui, les talibans auraient pu emprunter la vallée de Buner pour avancer sur le barrage de Tarbela, qui alimente Islamabad en eau et électricité. « Il est très important, tant psychologiquement que tactiquement et stratégiquement, de faire en sorte que Buner soit libérée de ces talibans », dit-il.

Le Pentagone a exhorté le Pakistan à poursuivre son offensive. « L'essentiel est de maintenir

ces opérations au même rythme et de talonner les activistes pour finir par les vaincre », a dit son porte-parole Geoff Morrell.

De son côté, le général James Conway, commandant des soldats américains en Afghanistan, a déclaré hier que le Pakistan craint que le déploiement d'importants renforts américains dans le sud de l'Afghanistan pousse insurgés talibans et réfugiés à franchir sa frontière.

Lors d'une récente réunion, le chef de l'armée pakistanaise, le

général Ashfaq Kayani, « s'est dit inquiet que l'arrivée de nos forces dans le sud puisse créer un problème de réfugiés au Pakistan pour lequel le pays est mal préparé, et que nous puissions repousser les talibans hors du sud vers les routes d'approvisionnement que les forces pakistanaises cherchent actuellement à défendre pour nous », a-t-il dit lors d'une conférence de presse.

Agence France-Presse et Reuters

Au moins 48 morts

Bagdad est la cible d'une série d'attentats à la voiture piégée

Bagdad — Au moins 48 personnes ont péri hier dans une série d'attentats à Bagdad, dont six perpétrés à l'aide de voitures piégées, faisant du mois d'avril le plus sanglant depuis le début de l'année avec plus de 300 morts et près de 700 blessés, en grande majorité chiites.

L'explosion presque simultanée de trois voitures piégées sur trois marchés de Sadr City a fait au moins 41 morts et plus de 60 blessés. « Les explosions ont eu lieu à quelques minutes d'intervalle », à une heure où les marchés sont bondés, a précisé un responsable de la police de Sadr City, dans le nord-est de la ville.

Peu après les attentats, des dizaines d'habitants du quartier sont descendus dans les rues pour manifester leur colère contre les forces de sécurité en les accusant de mal protéger la population et de travailler avec l'armée américaine, avant de lancer sur eux des projectiles. L'armée a tiré en l'air pour disperser la foule.

Par ailleurs, deux autres voitures piégées, garées près d'une mosquée chiite dans le quartier de Houriyah (ouest) a fait deux morts et huit blessés, selon une source du ministère de l'Intérieur. Le ministère de la Défense fait état de trois morts. Cinq personnes ont en



KAHTAN AL-MESIARY REUTERS

Des résidents de Sadr City peu après l'explosion d'une voiture hier.

outre été blessées en début de soirée dans un attentat à la voiture piégée dans le quartier de Dora (sud).

Enfin, une bombe a explosé dans l'après-midi près d'un minibus du quartier mixte (chiite-sunnite) de Hor Rijab (sud), tuant cinq hommes et blessant trois autres, a annoncé un responsable du ministère de l'Intérieur.

Après une baisse graduelle des violences en 2008, l'Irak est depuis février le théâtre d'un net regain de violences, notamment à Bagdad, et dans les provinces de Ninive et Diyala.

Avril est à ce stade le mois le plus meurtrier depuis le début

de l'année en Irak, avec plus de 300 morts, selon un bilan de l'AFP établi auprès de responsables des forces de sécurité. Les violences avaient fait 191 morts en janvier, 258 en février et 252 en mars.

Ce regain de violence s'inscrit dans un contexte sensible pour l'Irak, puisqu'aux termes de l'accord de sécurité signé en novembre entre Bagdad et Washington, les forces américaines doivent avoir quitté les villes irakiennes avant la fin juin. Leur retrait total du pays doit intervenir avant la fin 2011.

Agence France-Presse

Pyongyang menace

Séoul — La Corée du Nord, récemment sanctionnée par le Conseil de sécurité de l'ONU pour un tir de fusée, a menacé hier de procéder à un nouvel essai nucléaire après celui de 2006 et de prendre d'autres mesures « d'autodéfense » si l'ONU ne s'excuse pas.

« A moins que l'ONU ne présente des excuses immédiatement, nous serons contraints de prendre des mesures supplémentaires d'autodéfense pour protéger les intérêts suprêmes de notre République », a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

Ces mesures « comprendront un essai nucléaire et des tests de missile balistique », a-t-il ajouté, cité dans un communiqué diffusé par l'agence officielle nord-coréenne KCNA.

Le ministère des Affaires étrangères demande que les 15 membres du Conseil de sécurité s'excusent pour « ne pas avoir respecté » la souveraineté de la Corée du Nord et retirent leurs « résolutions et décisions » à l'encontre de Pyongyang.

« Cela m'étonnerait fort que le Conseil de sécurité s'excuse », a déclaré le porte-parole du département d'Etat américain, Robert Wood, en estimant que « ces menaces ne font qu'isoler davantage le Nord ».

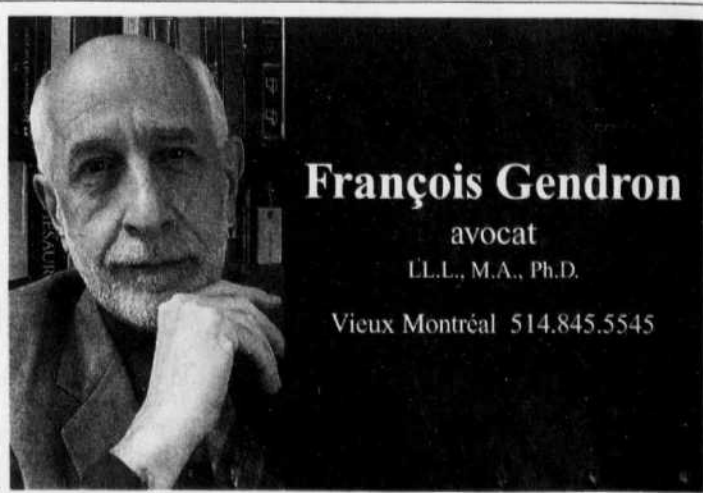
Le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné le 13 avril le tir de fusée effectué par la Corée du Nord et renforcé le régime de sanctions mis en place à son encontre en 2006. — AFP

EN BREF

Paris et Londres n'ont rien obtenu de Colombo

Colombo — Les ministres français et britannique des Affaires étrangères, en visite hier à Sri Lanka, n'ont pas obtenu de Colombo un cessez-le-feu dans sa guerre contre les rebelles tamouls, ni même un accès humanitaire aux civils piégés dans les combats. « Nous avons essayé très fort, nous

avons insisté et insisté sur un accès à la [zone de guerre], mais c'est à nos amis de l'autoriser ou pas », a déploré Bernard Kouchner, lors d'un point de presse après un entretien avec son homologue Rohitha Bogollagama. « Il ne va pas y avoir de cessez-le-feu aujourd'hui », a regretté, plus tard sur la BBC, David Miliband, ajoutant que « cette guerre civile, aux ramifications régionales et qui s'avère être aussi une [crise] d'urgence massive pour les civils [...] relève du Conseil de sécurité de l'ONU ». — AFP



François Gendron

avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

ÉDITORIAL

LES CENT JOURS D'OBAMA

La restauration

Au terme des 100 premiers jours de son mandat, le président Barack Obama affiche un dossier enviable. Jamais depuis Dwight Eisenhower, depuis 56 ans en fait, un président n'avait enregistré un taux de popularité aussi élevé que le sien (70 %). Cette embellie découle surtout de la restauration, et non de la révolution, des politiques que Bush s'était appliqué à amputer.

Lorsqu'on remonte le fil de ses 100 jours et qu'on le compare à celui qui avait caractérisé les périodes correspondantes de ses prédécesseurs, on est frappé par sa maîtrise de l'appareil d'État, de la communication et de l'absence de dramatisation, pour ne pas dire le dédain pour la dramatisation, pour le chantage émotif. Autant le premier trimestre de Clinton fut chaotique, que celui de Bush fut plein d'arrogance pour l'État en général et le législatif en particulier, autant les trois mois d'Obama se sont distingués par l'autorité avec laquelle lui et son cabinet ont géré les dossiers, certains délicats, que Bush avait empilés sur sa table de travail. À une exception près, et elle est de taille: la gestion de la crise bancaire.

Sur ce front que l'on sait lourd de conséquences à venir, dont certaines seront probablement funestes, on ne peut pas dire que l'administration Obama soit parvenue à renverser la vapeur. Au lieu d'exiger la tutelle, ne serait-ce que temporaire, d'un secteur qui a plombé les caisses d'une ribambelle de nations tout en empochant des millions et des millions de primes et en s'accordant des parachutes diamantés, et non dorés, Obama a opté pour une position médiane. Des milliards ont été alloués pour sauver A.I.G., Bank of America, Citigroup et consorts sans que les directions de ces établissements qui ont failli n'aient été virées.

Et alors? Si la Maison-Blanche se contente de la réformette envisagée par le G20, alors les malfrats en costume-cravate pourront recommencer à faire ce qu'ils ont fait pendant une bonne quinzaine d'années, soit s'autocongratuler à coups de millions grâce à l'argent public. Bien comprise de l'opinion publique américaine, cette réalité passe mal. Très mal. Sur le plan éthique, tant les Américains que les Européens ont l'impression, pour ne pas dire la certitude, d'avoir été floués.

Cela étant, sur le plan international, le contraste avec Bush est d'autant plus prononcé qu'on est passé en moins de deux d'une équipe ayant affiché son inclination pour une Amérique impériale à une équipe ayant compris que le monde est multipolaire. On est passé de «l'axe du mal» à «les États-Unis ne sont pas et ne seront jamais en guerre contre l'Islam». S'en est suivi la formulation d'un souhait: la reprise du dialogue avec l'Iran, la Syrie, sans oublier le soutien fermement clamé de la candidature de la Turquie dans l'Union européenne.

Même avec les Russes, les relations se sont passablement apaisées. Mais sur ce flanc, ce qu'il faut retenir c'est la volonté d'Obama d'en finir à long terme avec la bombe nucléaire. En militant pour l'option zéro, le chef de l'exécutif dévoile son ambition d'enterrer une fois pour toutes l'héritage de la guerre froide. Même avec l'Amérique du Sud, il a plus qu'arrondi les angles en levant certains interdits qui pèsent sur les relations avec Cuba, en serrant la main d'Hugo Chavez, le tempêteux président du Venezuela.

Enfin, sur un plan plus moral, la fermeture annoncée de Guantanamo, le débat amorcé sur la torture et le rétablissement de certaines libertés civiles, le président Obama met en relief le souci qu'il cultive pour la Constitution. Bref, en 100 jours, Obama a passablement restauré, et non révolutionné, l'image de l'Amérique.

CHAREST ET LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Une insoutenable légèreté

Il est beaucoup question de conflits d'intérêts en politique depuis quelques semaines. À l'hôtel de ville de Montréal, on en est rendus à déclencher des enquêtes policières sur l'octroi de contrats. Tous conviennent de l'urgence de soumettre les politiciens municipaux à des règles de conduite dont l'application sera assurée par un commissaire à l'éthique. Ce qui serait bon pour les municipalités ne le serait pas, semble-t-il, pour l'Assemblée nationale puisque chaque fois qu'il a l'occasion de resserrer les règles sur les conflits d'intérêts, le gouvernement Charest se défile.

Un politicien n'est jamais contre la vertu. Aussi, en campagne électorale en 2003, le premier ministre Jean Charest, s'inspirant de ce qui se faisait dans plusieurs Parlements, s'était engagé à faire adopter un code d'éthique et à nommer un commissaire à l'éthique indépendant du gouvernement. Promesse vite oubliée, que les partis d'opposition lui ont rappelée ces derniers jours en l'invitant à voter une motion instituant immédiatement ce poste de commissaire. Il a refusé, prétextant qu'il fallait d'abord s'entendre sur les règles que celui-ci aurait à faire observer.

Latitude du premier ministre est facile à comprendre. En attendant que soit nommé un commissaire à l'éthique, la définition et l'application des règles en matière de conflits d'intérêts relèvent de lui seul. Il a ainsi pu les changer récemment. Désormais, un ministre pourra posséder une entreprise transigeant avec son propre ministère. On fait valoir qu'il s'agissait de répondre au cas particulier d'un ministre, mais reste qu'il a ouvert une porte auparavant fermée.

Le problème ici tient au fait que le premier ministre est juge et partie. Devant le cas d'un ministre en conflit d'intérêts, il lui sera difficile de se départir de tout réflexe partisan. Parce qu'il s'agira de «son» ministre, il sera lui-même en cause. Il voudra le protéger pour se protéger lui-même.

Le fait est que Jean Charest aborde ces questions d'éthique avec légèreté. L'illustre la bénédiction donnée à son ministre de la Santé, Philippe Couillard, qui avait accepté une offre d'emploi dans une entreprise œuvrant dans le domaine de la santé alors qu'il était toujours en poste. C'est avec la même légèreté qu'il prend actuellement la défense du candidat libéral dans Rivière-du-Loup, comté laissé vacant à la suite de la démission de Mario Dumont. Jean D'Amour, qui aurait eu des activités de lobbyisme non déclarées pour la firme d'ingénierie BPR, est l'objet de l'attention du commissaire au lobbyisme. Il pourrait arriver qu'une fois élu, M. D'Amour mette son parti et le gouvernement dans une situation délicate s'il était démontré qu'il a contrevenu à la Loi sur le lobbyisme.

Un premier ministre ne peut contrôler tous les gestes de ses ministres et de ses députés, ni de ses militants. Mais lorsqu'il le peut, comme dans le cas de Jean D'Amour, il ne devrait rien prendre à la légère. Ni laisser croire que les comportements éthiques sont une affaire banale.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFON

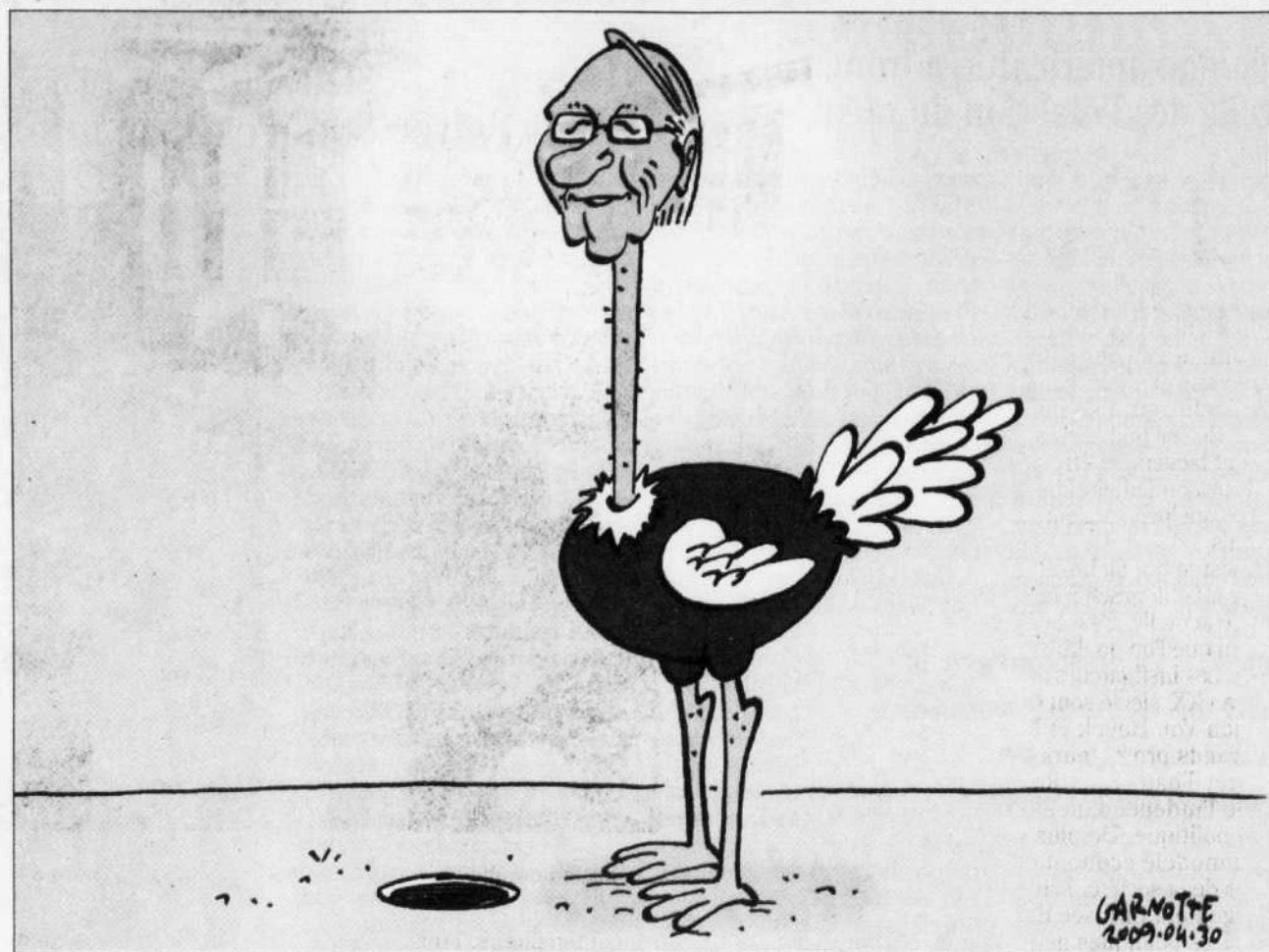
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND



LETTRES

Un amour impossible aux yeux de qui?

Nous en demandons beaucoup aux politiciens; c'est à se demander si un jour seulement des êtres «parfaits» pourront avoir l'honneur de nous représenter. L'histoire d'amour entre Mme Normandeau et M. Bonnardel leur appartient, car c'est du domaine de la vie privée. Par contre, j'aurais été choquée si M. Charest avait demandé à sa ministre de démissionner en raison de sa relation amoureuse. J'ai confiance en leur jugement et je ne suis pas inquiète pour autant.

Marie-Jeanne Dorval
Le 23 avril 2009

Un miracle grâce à qui?

Michel Bélair a signé un article de plus de mille mots sur le nouveau Théâtre de Quat'Sous en première page du *Devoir* du mercredi 22 avril. Une grande partie de l'article était consacré à la description des espaces de cet ancien théâtre nouvellement reconstruit.

Même si le lecteur sentait brièvement l'inquiétude propre au journaliste culturel qui se demande si cette œuvre doit être considérée comme «audacieuse» ou pas, M. Bélair s'empresse de conclure au «miracle» puisque la salle de spectacle rappelle l'ancien Quat'Sous. C'est sans doute sage

de la part des architectes d'avoir «cité» l'ancienne salle, mais pourquoi crier au miracle? C'est une bonne décision, voilà tout. Du théâtre dans son ensemble, Bélair a été incapable de dire quoi que ce soit, à part qu'il a une apparence «fonctionnelle». Il ne nommait même pas les architectes, les Architectes FABG, qui ont une des meilleures agences du Québec. À lire l'article, on dirait que le théâtre a été conçu par son directeur, Eric Jean. Il est vrai que l'architecture est un art public et que l'impulsion donnée par le client est importante. Mais la conception demeure celle de l'architecte.

Que dirait-on si un journal faisait la critique d'une pièce de théâtre sans mentionner son auteur? Ou celle d'un roman sans mentionner le romancier? Bélair nommait bien l'auteur de la paroi de verre miroir dans la salle de répétition. Cet «écran de lumière» est artistique; la preuve est qu'il a été payé par le programme du 1 % d'intégration de l'art à l'architecture! Tout le reste n'est que de l'architecture, «juste de la bâtisse», comme on dit ici. Cette incapacité de «voir» l'architecture et d'en faire un commentaire intelligent est vraiment désolant. Il faut des projets «audacieux» comme le ROM à Toronto, par Daniel Libeskind, pour qu'on daigne considérer l'œuvre et son auteur.

Il y a pourtant infiniment plus de finesse et de subtilité dans le Quat'Sous de FABG que dans le ROM de Libeskind, qui frise

l'incompétence sous tous les aspects ou presque. L'article de M. Bélair n'offrait qu'un exemple d'indifférence parmi tant d'autres. D'ailleurs, je le félicite d'avoir au moins essayé de parler du projet. Mais je me demande ce que ses architectes anonymes ont pensé en lisant l'article en première page du principal organe culturel de la province. Ils ont probablement simplement haussé les épaules, habitués à ce genre de mépris. Espérons-le.

Martin Bressani
Architecte, Université McGill
Le 22 avril 2009

Réplique

Je ne développerai pas davantage sur l'indifférence et le mépris; ce petit mot ne vise qu'à vous rappeler que *Le Devoir* a déjà publié une bonne demi-douzaine d'articles sur le projet du Théâtre de Quat'Sous depuis qu'il est connu, et même avant. Le collègue Stéphane Baillargeon a abondamment commenté les contraintes financières, esthétiques et patrimoniales avec lesquelles ont dû travailler les architectes, et il a tenté d'expliquer les choix qu'ils se sont vus forcés de faire. Voilà pourquoi nous n'avons tout simplement pas cru utile de nous répéter... et que nous avons décidé plutôt de consacrer «plus de mille mots» à une simple visite des lieux. Voilà.

Michel Bélair

LIBRE OPINION

Desjardins a agi de façon responsable et équitable

ANDRÉ CHAPLEAU

Directeur à l'information et aux relations de presse pour le Mouvement Desjardins

Vous avez publié, dans votre édition du 27 avril dernier, une lettre signée par Hélène Dauphinais, de Sherbrooke, et intitulée «Ce que Desjardins ne vous dit pas» dans laquelle l'auteur remet en question le traitement accordé aux membres Desjardins détenteurs de deux de ses produits structurés à capital garanti, soit le placement garanti Perspectives Plus (PGPP) et le placement garanti Gestion Active (PGGA). J'aimerais, au bénéfice de vos lecteurs, apporter quelques éléments d'information supplémentaires pour mieux cerner la situation quant à ces produits de placement.

Il ne fait pas de doute que les épargnants et les investisseurs se heurtent depuis les derniers mois à une situation difficile et exceptionnelle. Le monde a dû faire face l'automne dernier à la pire crise financière depuis la Grande Dépression des années 1930, engendrant une chute brutale et prononcée des marchés boursiers.

Au cours de ces événements hors du commun, bon nombre d'épargnants et d'investisseurs ont vu certains de leurs placements perdre une partie importante de leur valeur, des baisses qui pouvaient atteindre souvent les 40 %. Durant cette période tumultueuse, nos détenteurs de PGPP et PGGA ont pour leur part bénéficié d'un avantage majeur propre à leurs produits de placement, soit la protection complète de leur capital. Ainsi, pendant que la plupart des investisseurs voyaient leurs placements diminuer rapidement, nos membres et clients qui avaient investi leurs avoirs dans nos produits à capital garanti pouvaient

avoir l'esprit tranquille, leur capital étant placé entièrement à l'abri de la tempête.

Depuis leur lancement, les produits PGPP et PGGA ont offert des rendements très concurrentiels et ont été sujets à une très faible volatilité. Malheureusement, l'ampleur exceptionnelle de la crise financière de l'automne dernier, qui constituait jusqu'alors un scénario très improbable, est venue changer profondément la donne. Aucune grande institution financière n'avait vu venir une telle crise, y compris les grandes banques centrales, telle la Réserve fédérale américaine. Ainsi, les détenteurs de nos produits PGPP et PGGA ne pourront vraisemblablement plus s'attendre, d'ici la fin du terme de leur placement, à réaliser un rendement sur leur investissement, bien que leur capital demeure totalement garanti. S'il est vrai que cette perspective n'est pas idéale, on peut considérer qu'il s'agit d'un moindre mal dans le contexte actuel, alors que les marchés boursiers et l'économie mondiale traversent une période de grande incertitude.

Par ailleurs, votre lectrice estime que Desjardins ne traite pas dans ce dossier ses membres et clients de manière équitable. Elle affirme même que nous avons accordé un traitement de faveur à nos grands clients institutionnels dans le dossier des PCAA alors que nous aurions laissé pour compte nos membres individuels dans le dossier des produits structurés à capital garanti. Or, rien n'est plus faux.

Précisons que Desjardins n'a jamais fait la vente ni la promotion de PCAA à ses membres et clients. Il n'a pas eu, dans les faits, à racheter ce qu'il ne leur a jamais vendu. Au contraire, Desjardins a plutôt assumé ses responsabilités envers ses membres et clients avec le même souci

d'équité et la même diligence dans ces deux dossiers. En ce qui a trait au papier commercial, Desjardins, rappelons-le, a pris entièrement sous sa responsabilité le portefeuille de PCAA détenu par ses membres et clients, dont ses clients institutionnels.

On doit savoir que ces clients institutionnels gèrent les fonds de retraite de plus d'un demi-million de travailleurs et retraités québécois, dont un grand nombre sont membres chez Desjardins. Notre position dans le dossier du PCAA a ainsi été guidée par l'objectif principal de protéger l'avoir de ces centaines de milliers de personnes.

D'autre part, en ce qui a trait aux produits structurés à capital garanti, il importe de rappeler que ce sont des produits non rachetables, comme le stipule la convention de dépôt. Dans ce cas, Desjardins a dû assumer au quatrième trimestre 2008 des pertes de 431 millions de dollars après impôts sur les placements associés à ces produits. Ce faisant, Desjardins a veillé à prendre les moyens nécessaires pour respecter son engagement à protéger à 100 % le capital que ses membres avaient investi dans les produits PGPP et PGGA. Comme on peut le constater, il serait erroné de penser que Desjardins a accordé moins d'importance au dossier des placements à capital garanti qu'à celui des PCAA.

En prenant ces différentes décisions, nous croyons avoir agi de manière responsable et équitable, en ayant à cœur l'intérêt de tous nos membres et clients, et cela, dans le respect de nos valeurs coopératives. Nous espérons que ces renseignements supplémentaires permettront de répondre aux préoccupations de Mme Dauphinais et qu'ils contribueront à dissiper certains malentendus.

IDÉES

Quelle crise du libéralisme?

JEAN-FRANÇOIS LESSARD

Professeur en pensée politique à l'UQAM et auteur de *La Question du politique dans la modernité* (Liber, 2008)

Le libéralisme est en crise, entend-on ces jours-ci. Certains semblent même pressés de nous annoncer sa mort. Il faut bien entendu se méfier. Les annonces concernant le décès du capitalisme et de la démocratie sont déjà légion! Il serait plutôt malvenu d'ajouter trop rapidement une nouvelle nécrologie, celle du libéralisme.

D'abord, il faut savoir de quoi on parle. Le libéralisme, comme toutes les grandes idéologies, est à la fois vaste et diversifié. Il y a le libéralisme politique, celui qui privilégie la liberté de conscience, de religion et d'expression. Dans ce cadre, il peut facilement être avancé que nos sociétés sont profondément libérales, et s'empresse d'ajouter que peu seraient enclins à laisser aller ces acquis.

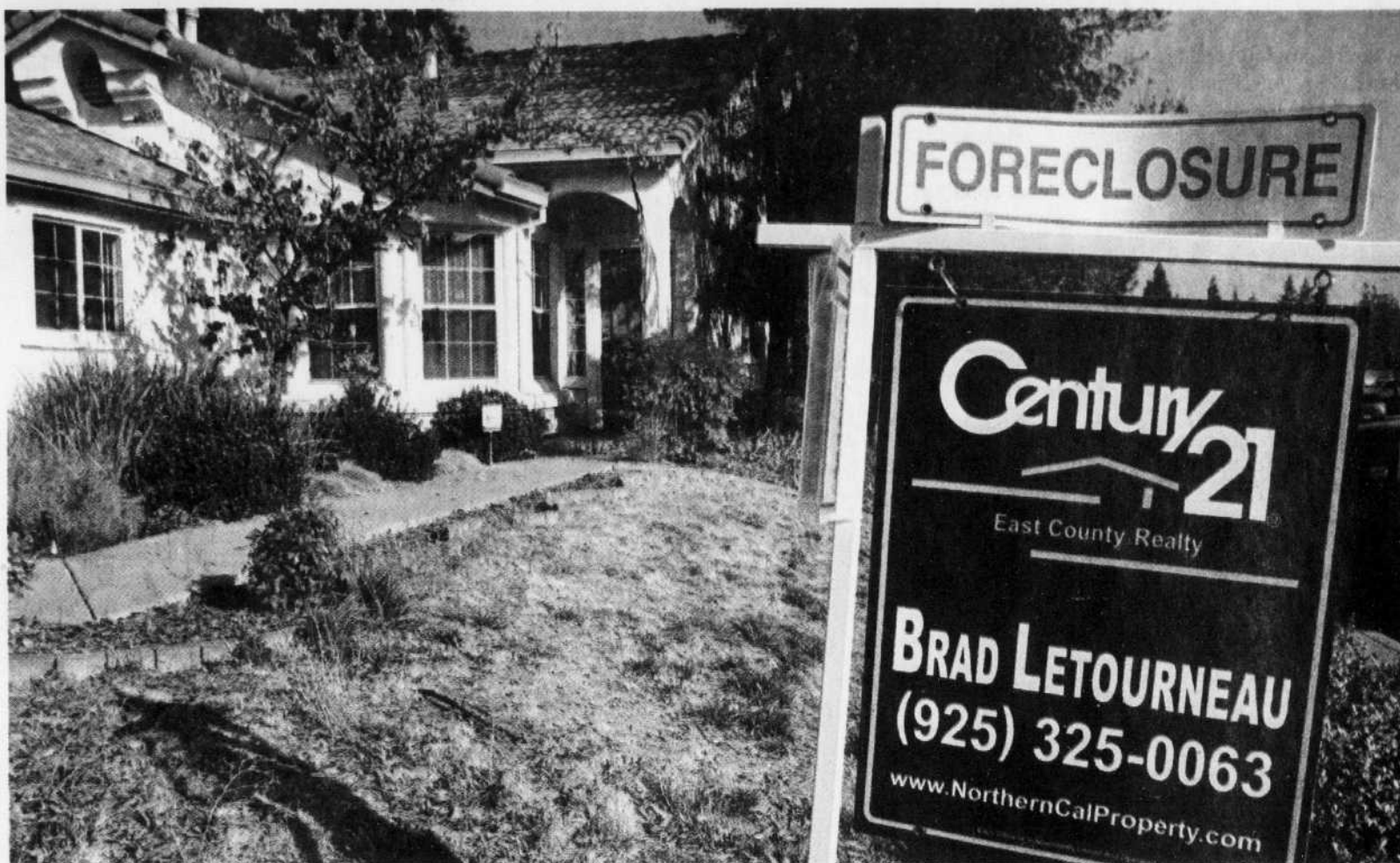
Le libéralisme qui fâche, et que certains souhaitent voir affaibli grâce à la crise économique et financière actuelle, c'est le libéralisme économique. Celui que l'on qualifie également de néolibéralisme. Les instigateurs intellectuels de son renouveau au XX^e siècle sont des individus comme Friedrich Von Hayek et Milton Friedman. Ses plus grands promoteurs politiques auront été Margaret Thatcher et Ronald Reagan. On revendique l'indépendance des marchés par rapport au politique. De plus, on réclame l'extension du modèle économique à l'ensemble des sphères de la société. L'influence néolibérale a été largement diffusée dans les dernières décennies. Des politiques néolibérales sont depuis appliquées même par des partis politiques qui se disent «de gauche».

Rejet de la voie libérale?

Ce néolibéralisme domine donc depuis plus d'une génération. L'application de ses préceptes nous a conduits là où nous en sommes aujourd'hui. Au-delà de la crise financière, c'est à une crise profonde du modèle que nous assistons. L'utopie financière de croissance toujours soutenue et continue a du plomb dans l'aile. On réalise enfin que l'idée qui a dominé les marchés jusqu'à tout récemment, celle selon laquelle il est possible de prendre des risques tout en évitant d'en supporter les conséquences, est un non-sens. Nous nous retrouvons face à une extrême complexité des produits financiers, à une grande fragilité des fonds spéculatifs, à un marché monétaire sans règles réelles et à une opacité des paradis fiscaux.

Devant cette situation, on en vient à prédire le rejet de la voie libérale. C'est aller un peu vite en affaire. C'est d'abord négliger les capacités d'adaptation du libéralisme, qui pourtant ont été importantes en ce qui a trait à la «menace communiste» au XX^e siècle. Mais c'est aussi — et peut-être surtout — ne pas prendre en compte certaines données fondamentales concernant nos sociétés contemporaines.

Sans chercher à avancer un propos éristique, il peut être avancé que, loin d'être en crise, le libéralisme économique se porte plutôt bien. Ce qui est en crise actuellement, ce sont les marchés financiers (et par ricochet l'économie réelle). Par contre, les bases de légitimité du libéralisme économique apparaissent toujours aussi solides,



ERIN SEGAL REUTERS

L'éclatement de la bulle immobilière aux États-Unis est considéré comme le déclencheur de la crise économique actuelle.

n'en déplaie à ses contempteurs. Trois éléments viennent accréditer la thèse: le rôle de l'État, la centralité de la concurrence sociale et, enfin, le règne de la société de crédit.

Crédits illimités pour la finance

On ne cesse de nous prévenir depuis de nombreuses années: nous avons vécu au-dessus de nos moyens pendant trop longtemps. D'où les coupes en santé, le sous-investissement en éducation et les budgets amputés dans l'ensemble des autres services à la population (accès à la justice, protection du consommateur, etc.). Les coffres étant désormais vides, on nous a appliqué la politique du «aucune autre solution n'est envisageable». Or, quelle n'est pas notre surprise de voir les gouvernements courir au chevet du monde de la finance, déployant des centaines de milliards de dollars afin de s'assurer de son bon rétablissement.

Bref, il n'y a plus d'argent pour soigner, éduquer et protéger les citoyens. La sphère sociale doit se débrouiller par elle-même. Par contre, les crédits sont presque illimités pour la sphère financière. Banques, compagnies d'assurance et constructeurs automobiles (qui sera le prochain?) se voient offrir des largesses impensables quand il s'agit de soigner et d'éduquer les êtres humains. L'État providence se transforme en État protecteur du marché et de la finance. Nous sommes bien loin d'un recul du libéralisme. Plus que jamais, l'acteur étatique est à son service.

Il ne faudrait pas non plus sous-estimer à quel point l'idéologie néolibérale de la concurrence est profondément ancrée dans nos sociétés. Le devenir de l'individu repose désormais uniquement sur

lui-même. On ne cesse de le lui marteler. Il doit poursuivre une formation qui lui sera utile à très court terme. Et s'il perd son emploi? Alors, ce sera à lui de faire la preuve qu'il peut s'adapter. Il aura l'«occasion» de se renouveler, c'est-à-dire de prendre à sa charge une nouvelle formation.

Inégalités sociales

Il se doit donc d'être compétitif, car il est en concurrence. S'il échoue, personne sauf lui n'en sera responsable. Ce discours dominant trouve ses origines directement dans le néolibéralisme. Il a aussi pour effet de justifier les inégalités sociales: «Vous êtes pauvre? C'est que vous n'avez pas fait les bons choix.» Il fallait plutôt viser un emploi comme gestionnaire en finance!

Ce même discours néolibéral est tout aussi puissant dans le domaine du libre-échange. Avec la crise, nous avons pourtant peu entendu parler de retour au protectionnisme. Pourtant, on ne cesse de nous répéter qu'il existe quelque part des gens qui prônent un retour à des politiques protectionnistes. Ceux-ci sont acc usés d'avoir une vision à court terme (ce que les banquiers, financiers et gestionnaires n'ont pas, eux!), et surtout de causer une baisse des niveaux de vie. Une fois passé l'étonnement de voir des gestionnaires et des économistes néolibéraux se préoccuper de nos niveaux de vie, il est nécessaire de rappeler certains faits.

Solidité du libéralisme

On nous affirme que le retour du protectionnisme, c'est le retour des nationalismes exacerbés et d'une crise économique encore pire. On n'a qu'à regarder l'Histoire pour s'en apercevoir, proclame-t-on. Quelle histoire? Quel moment?

L'époque avant les accords de libre-échange élaborés dans les années 1980? Celle des Trente Glorieuses? Ou encore le protectionnisme qui a présidé à l'envolée industrielle des États-Unis dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle? Les époques de protectionnisme ont plutôt permis un développement social plus juste et moins sauvage. Bien que le discours libre-échangiste soit truffé de faussetés, reconnaissons qu'il domine.

Dernier élément à venir consolider la thèse de la solidité du libéralisme économique: les solutions de sortie de crise envisagées. Les taux d'endettement individuel n'ont jamais été aussi élevés, bien que les familles n'aient jamais eu aussi peu d'enfants. Il existe des différences nationales; néanmoins, nous avons affaire à la même dynamique partout: l'endettement est en hausse et atteint des records.

Maladie du système

Que propose-t-on pour sortir de la crise? Mis à part les centaines de milliards en fonds publics, on nous annonce qu'il faut débloquer le crédit. Pour quoi faire? Pour que les gens encore plus endettés contribuent à faire fonctionner le système.

Ce système est bel et bien malade, il préside à la déstructuration de nos sociétés. Néanmoins, l'idéologie qui le légitime se porte plutôt bien. C'est pourquoi on tente de résoudre la crise actuelle à partir de recettes économiques libérales. C'est une erreur de penser que, parce que la finance et l'économie sont affaiblies, le libéralisme l'est tout autant. La crise nous révèle, au contraire, toute sa puissance. Il demeure un horizon de pensée, qui pour l'instant encore, donne l'impression d'être indépassable.

Pour sortir de la crise: oser aller plus loin

FRANÇOISE DAVID
ET AMIR KHADIR

Porte-parole de Québec solidaire

Nous publions un extrait du manifeste Pour sortir de la crise: dépasser le capitalisme? qui sera dévoilé aujourd'hui par Québec solidaire.

En novembre 2005, une trentaine de progressistes du Québec signaient le Manifeste pour un Québec solidaire. On y lisait: «Nous croyons nous aussi faire preuve de lucidité. [...] Inégalités sociales, pauvreté, crises financières, scandales comptables, dégradations environnementales et changements climatiques sur fond de conflits meurtriers sont les conséquences visibles d'un laisser-faire qui a abandonné à l'illusion du marché autorégulé le soin de gérer le quotidien et l'avenir de la Terre et des humains. [...] Le type de mondialisation porté par les puissants et les biens nantis, en est le principal responsable.»

Ces progressistes répondaient au Manifeste pour un Québec lucide qui proposait de s'engager davantage dans la voie tracée par les néolibéraux depuis 30 ans. Nous assistions à une sorte d'union sacrée de politiciens, de penseurs, d'économistes et de gens d'affaires, un peu à l'image de la vaste coalition de droite qui a porté les Reagan et Bush au pouvoir aux États-Unis.

Au contraire des Lucien Bouchard, Joseph Facal, Pierre Fortin, André Pratte et compagnie, les signataires du Manifeste pour un Québec solidaire

proposaient de rompre avec les recettes néolibérales, sachant fort bien que le désengagement de l'État, la déréglementation tous azimuts ainsi que le culte du libre marché mèneraient tout droit à des crises aux effets dramatiques.

Les «Lucides» ont pesé lourdement sur les choix étatiques et ont soutenu des politiques néfastes pour la majorité: privatisation en douce des services publics, transfert de responsabilités sociales aux femmes, le plus souvent gratuitement, introduction des partenariats public-privé, précarisation et pertes d'emplois, réduction d'impôts qui profitent aux actionnaires des entreprises et aux riches et qui induisent un accroissement notable des inégalités sociales, hausses des tarifs, mauvaises décisions sur le plan écologique (retour aux barrages, port méthanier, exploration gazière dans le Saint-Laurent, construction d'autoroutes). Maintenant que le Québec vit à l'heure d'une immense crise financière, économique et écologique, il est plus que temps de demander des comptes aux «Lucides» et à leurs amis.

La mondialisation néolibérale: l'heure du verdict

D'où vient cette crise? Est-elle simplement causée par les excès du capitalisme, par des fraudeurs et des financiers qui ont agi en bandits de grand chemin? Pour Québec solidaire, la réponse est non.

La crise est l'aboutissement de politiques néolibérales qui ont aggravé les problèmes inhérents à la culture et à l'organisation

La crise actuelle est l'aboutissement de politiques néolibérales qui ont lourdement aggravé les problèmes inhérents à la culture et à l'organisation capitaliste. Depuis les années 1980, des mouvements sociaux et des partis écologistes et de gauche le répètent: on assiste à la montée fulgurante puis à la domination

d'une pensée individualiste et affairiste qui soutient les puissants, les ultrariches, ceux-ci cherchant à mettre la main sur les richesses de la planète entière avec la complicité de politiciens complaisants. Tout cela sur fond de mondialisation sans entrave et au prix de pillages environnementaux.

Oser aller plus loin

Partout au Québec et ailleurs dans le monde, des changements sont en cours. D'autres possibilités existent et sont appuyées par des mouvements citoyens. La montée de la gauche en Amérique latine et en Europe, les luttes et les révoltes populaires en Afrique et en Asie, et plus près d'ici, les initiatives citoyennes en faveur du commerce équitable et le développement de notre économie sociale sont autant d'exemples, porteurs d'espoir. Ces initiatives locales seront toutefois largement insuffisantes si nous ne prenons pas ensemble la décision de changer profondément notre monde.

Pour Québec solidaire, ce changement passe par une réflexion sur la souveraineté que nous voulons. A nos yeux, la souveraineté se construit par des actions conséquentes sur les plans économique et écologique. Serons-nous souverains mais totalement dépendants d'États voisins ou de financiers sans scrupules, souverains mais dépossédés de nos ressources naturelles?

La finalité de la souveraineté

Pour nous, la souveraineté a une finalité qui va au-delà des actions indispensables au regard de la langue française et de la culture québécoise. La souveraineté doit être populaire, démocratique, économique et politique. Et nous la voulons pour que le peuple québécois soit maître de son destin, parce qu'il mérite mieux que d'être porteur d'eau ou, aujourd'hui, porteur de gaz.

Enfin, ne devrions-nous pas nous demander de quels biens et de quels services nous avons réellement besoin? Comment travailler à un développement vraiment viable? Peut-on dépasser l'organisation et la culture capitalistes? Comment repenser l'organisation du travail, nos liens sociaux et nos solidarités? Aujourd'hui donc, et plus encore qu'en 2005, il ne s'agit pas de choisir entre le statu quo et le changement, comme le clamaient les «Lucides», mais de statuer sur la nature du changement. Car plus que jamais, un autre Québec et un autre monde sont non seulement possibles, mais nécessaires.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Stéphane Baillargeon (général), Clairendrée Cauchy (éducation), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francœur (environnement), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Alexandre Shields (général), Philippe Papineau (pupitre), information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque (reporter), information culturelle : Michel Belair (théâtre et culture), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Paul Cauchon (médias), Frédéric Dugon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre, cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre), information économique : Gérard Berube (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Eric Desrosiers (reporter), Claude Turcotte (reporter), Dominique Reny (pupitre), information internationale : Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (caricaturiste), Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Benoît Munger (responsable du site Internet), Emilie Folie-Boivin et Vincent Cauchy (communis Internet), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), Jean-Jacques Coulombe et Étienne Plamondon-Emond (communis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Olivier Spécliel (Québec), Monique Bhière (Ottawa), PUBLICITÉ Julie Chretien (directrice adjointe), Amélie Bessette, Jean de Billy, Jennifer Boly-Demers, Jean-François Bosse, Manon Bolland, Marlène Côté, Richard Douangmal, Amélie Maltais, Claire Paquet, Ellyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebai (publicitaires), Sylvie Laporte, Marlene Berube (secrétaire), PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Luce Houde-Brisebois, Jean-Robert Divers (responsable promotion), ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Farcy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

OBAMA

SUITE DE LA PAGE 1

grandes lignes de son discours d'investiture du 20 janvier dernier.

Une douzaine de questions lui ont été posées hier soir. Craint-il que l'arsenal nucléaire pakistanais tombe aux mains des talibans? Non, tout en se déclarant «très inquiet» devant la «fragilité» du gouvernement pakistanais. «Heureusement, le gouvernement et l'armée commencent à se rendre compte que leur obsession au sujet de l'Inde les aveugle.»

Est-il un tenant de l'interventionnisme d'État? «Non! C'est la situation qui nous y oblige», s'est-il exclamé. Est-il toujours déterminé à lancer dans l'année le processus de réforme de l'immigration? Oui, a-t-il dit, il faut trouver une façon de régulariser le statut de millions d'illégaux sans pour autant compromettre notre sécurité frontalière. N'y a-t-il pas lieu d'adopter des politiques précises à l'intention de la minorité noire? Je suis le président de tous les Américains, a répondu en substance M. Obama.

Il a répété que le «cadre juridique» existant sous l'administration Bush pour justifier l'utilisation de la simulation de noyade «était une erreur» et que cette méthode d'interrogatoire était de la «torture». M. Obama a créé une polémique il y a deux semaines en permettant que soient diffusés des mémos de l'ancienne administration sur la torture des détenus de la «guerre contre le terrorisme». Imagine-t-il un jour que les circonstances puissent le pousser à autoriser le recours à la torture? «Je ferais tout pour protéger les Américains, mais je crois qu'à prendre de tels raccourcis, on érode nos valeurs et nos idéaux.»

Si historiquement que fut le moment, M. Obama n'a pas caché ces derniers jours que, tout en se pliant de bonne grâce à l'exercice, il ne pensait rien de bon de cette échéance arbitraire des 100 jours, inscrite dans les habitudes politiques américaines depuis les années 1930. Le président et son administration sont «fières» de ce qu'ils ont accompli, «mais il y a beaucoup de travail à faire, et mon sentiment c'est que quelle que soit la centaine de jours ou nous nous trouvons, 100, 200 ou 300, les 100 prochains jours seront tout aussi importants, ou plus, que les précédents», a déclaré le porte-parole de M. Obama, Robert Gibbs. Des propos qui ne sont pas sans rappeler ceux tenus par John F. Kennedy lorsqu'il est entré en fonction, le 20 janvier 1961.

C'est en nombre de crises, et non en nombre de jours, qu'il faut mesurer les 100 premiers jours de la présidence de Barack Obama, écrivait hier en éditorial *The New York Times*.

Si bien qu'avant de s'envoler pour Saint-Louis, M. Obama a appris que la grippe porcine, devenue en quelques jours l'une des urgences de sa présidence qui n'en manque pourtant pas, avait fait un premier mort aux États-Unis, un enfant de moins de deux ans.

L'épidémie est source de «profonde préoccupation, mais pas de panique», a déclaré le président Obama. «Le gouvernement prend un maximum de précautions et de préparatifs». Pas question, a-t-il déclaré hier soir en conférence de presse, de boucler la frontière avec le Mexique. «Ce serait comme fermer la porte de la grange après que les chevaux se soient échappés.» Prenez la peine de vous laver les mains, a dit le président, donnant à ses compatriotes un bref cours d'hygiène 101.

Cent jours de rupture tous azimuts

Durant les 100 premiers jours de son mandat, le président américain aura multiplié les offensives nationales et internationales, au point de donner le tournis. Il a ouvert la porte au dialogue avec Cuba et l'Iran. Il a fait adopter un plan de redressement économique de 787 milliards par le Congrès, la plus grosse dépense jamais autorisée par le législatif; il a proposé un plan de sauvetage des banques et un autre pour remettre sur pied — ou laisser partir en faillite, le verdict tombe aujourd'hui pour Chrysler — l'industrie automobile.

Tout en s'activant à gérer la plus grave crise économique depuis la Grande Dépression, il a obtenu, hier justement, l'adoption par le Congrès d'un projet ayant un budget mammoth de 3500 milliards \$US par lequel il espère, à la clé, procéder à une réforme en profondeur de l'assurance santé, de l'éducation publique et permettre de soutenir les énergies propres. Des ambitions de réforme sociale à la hauteur des lois sur les droits civiques et les programmes de santé publique adoptés sous la présidence de Lyndon B. Johnson dans les années 1960.

Aussi, pour le *Huffington Post*, journal politique en ligne basé à New York, la spécificité de l'administration Obama est d'«avoir utilisé la crise non pas pour reculer, mais pour se lancer dans le nouveau siècle».

Aucun républicain n'a d'ailleurs voté, hier, pour la législation, preuve supplémentaire que s'il y a un terrain sur lequel M. Obama n'a fait aucun progrès, c'est sur celui de la collaboration bipartite.

L'activisme du jeune président doit encore se traduire par des résultats concrets, en particulier sur le front de l'économie. Le gouvernement a annoncé hier que le PIB avait baissé de 6,1 % en rythme annuel au premier trimestre de 2009.

N'empêche, Barack Obama franchit le cap auréolé de popularité. «Son plus grand succès à ce jour est d'avoir changé l'humeur du pays. Les gens sont mieux disposés envers l'État. Et cela représente une rupture fondamentale avec les trente dernières années. Depuis Ronald Reagan, même sous Bill Clinton, le gouvernement était le problème et non la solution», analyse Eric Foner, professeur d'histoire à l'Université Columbia de New York.

FONDS

SUITE DE LA PAGE 1

au conseil d'administration de IQ FIER, la filiale d'Investissement Québec censée superviser l'activité des FIER, ces 44 sociétés de capital de risque créées par le gouvernement Charest pour soutenir le développement régional. Un ancien conseiller de Daniel Johnson, qui fut directeur des opérations du comité du NON en 1995, Pietro Perrino, que Jean Charest a nommé administrateur de la Société des alcools du Québec (SAQ), est au centre de cette affaire tout comme le contributeur au Parti libéral du Québec, Valier Boivin. Le vice-président du PLQ, Gilbert Grimaud, est aussi un dirigeant du FIER-Boréal 02.

C'est la bombe qu'a lancée hier le député de Rousseau et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'économie, François Legault, lors de la période de questions à l'Assemblée nationale. Le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Raymond Bachand, a été pris de cours même si l'essentiel des informations ont été fournies à l'opposition par son ministère dans le cadre de l'étude des crédits.

François Legault a cité le cas de l'entreprise Zoommed, de Brossard, dans laquelle le FIER-Boréal 02 a investi 300 000 \$. Pietro Perrino et Valier Boivin détiennent 650 000 et 400 000 actions respectivement. Ranaz Corporation, de Saint-Eustache, dans laquelle MM. Perrino et Boivin possèdent 72 000 et 191 000 actions respectivement, a reçu une somme de 630 000 \$. Enfin, ce FIER a consenti 1 million à Toptent, dont MM. Perrino et Boivin détiennent 706 000 actions chacun.

«Le gouvernement libéral a mis en place un fonds régional au Saguenay-Lac-Saint-Jean avec

de l'argent des contribuables, et ce qu'on voit [c'est que] non seulement l'argent n'a pas été investi au Saguenay, [mais] a été investi pour enrichir des petits amis du Parti libéral», a accusé M. Legault.

«Il y a de toute évidence un problème d'éthique. Je comprends que le tiers de l'argent provient de ces individus, mais il reste qu'il y a les deux tiers qui proviennent de l'argent public. Moi, j'aimerais ça, comme homme d'affaires, être dans du «deux pour un»: je mets une piastre, le gouvernement en met deux, puis ça s'en va dans mes entreprises», a souligné M. Legault dans un point de presse.

Pietro Perrino et Valier Boivin sont non seulement les principaux gestionnaires du Fier-Boréal 02, mais ils sont aussi des dirigeants du Fier Ville-Marie, de Montréal. Or, les deux FIER, qui partagent le même site Web, ont souvent investi dans les mêmes entreprises: Zoommed, Ranaz, topTent et Bureau canadien d'investissements et d'ajustements.

Selon les règles d'Investissement Québec (IQ), un FIER ne peut investir plus de 30 % du capital d'une entreprise. En outre, au moins 50 % des sommes versées à l'entreprise doivent être dépensées dans la région desservie par le FIER.

Hier, en fin de journée, le président et chef de la direction d'Investissement Québec, Jacques Daoust, avait peu d'explications à fournir et doit faire le point aujourd'hui. Il a toutefois indiqué que rien n'empêchait un FIER d'investir dans une entreprise détenue par un de ses gestionnaires dans la mesure où le dirigeant ne participe pas à la décision. M. Daoust a aussi indiqué que les FIER étaient soumis à des règles de gouvernance, qu'ils étaient dotés d'un comité qui revoit ses investissements et qu'un observateur mandaté par Investissement Québec faisait de même. En outre, IQ FIER chapeaute la reddition de comptes des FIER.

Le Devoir

GRIPPE

SUITE DE LA PAGE 1

Jean-Pierre Vaillancourt, épidémiologiste à l'École de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, sans alarmer à tort la population, le potentiel de la pandémie est grand. D'abord parce que le virus est nouveau et que sa virulence, encore inconnue et impossible à décélérer, pourrait vraisemblablement augmenter. «C'est quoi le mode d'interaction du virus avec l'humain? Il y a peut-être des facteurs de pathogénicité et de virulence qui sont différents, c'est ça qui dérange», a-t-il dit. Ensuite, parce que c'est un virus qui, contrairement à celui qui infecte les gens en «haute saison» d'épidémie d'influenza, semble s'attaquer aux jeunes gens avec un système immunitaire fort et non aux personnes âgées.

Un virus complexe

Spécialiste en microbiologie et infectiologie, le professeur à l'Université de Sherbrooke Eric Frost, reconnaît que pour l'instant, le potentiel de la pandémie peut être difficile à comprendre. «D'après les plus récentes informations, on n'a pas l'impression que c'est une pandémie d'une sévérité similaire à la grippe aviaire, mais nous savons que la souche [de la grippe porcine] est la même que la grippe espagnole qui a fait tant de morts en 1918», a-t-il dit. L'importance de surveiller l'évolution de l'épidémie de grippe actuelle viendrait justement du fait que personne ne peut en prédire l'ampleur. «On n'a pas de boule de cristal qui pourrait nous dire combien de morts il y aura», a-t-il insisté. «On n'en sait très peu sur les gènes responsables de la sévérité de l'infection. C'est un peu comme se questionner sur ce qui fait qu'un homme tombe amoureux d'une femme plutôt que d'une autre. Il y a tellement d'interactions possibles entre le virus et les cellules d'un individu», explique-t-il. Le virus A/H1N1 d'un type inédit mélange des gènes d'origine porcine, aviaire et humaine.

Selon les Centres de maladie et de prévention américains, il y a eu aux États-Unis environ 36 000 décès de personnes, surtout âgées, contaminées par le virus de l'influenza, soit une faible proportion du total des gens contaminés. Dans le cas de l'actuelle grippe porcine, le fait qu'il y ait, rien qu'au Mexique, près de 160 morts potentiellement liées au virus sur quelques milliers de cas suffit à inquiéter les autorités.

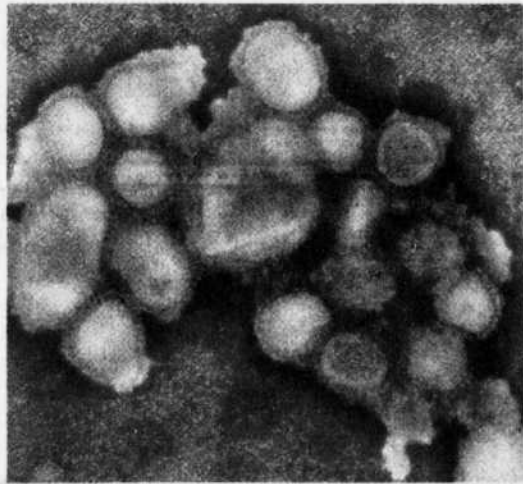
Trop de battage?

Le directeur de l'Agence de santé publique du Canada, David Butler-Jones, ne croit pas alarmer inutilement la population. «On est inquiet et on prend la situation actuelle très au sérieux. Dans une saison de grippe normale, on peut avoir 10 % de la population infectée. Mais dans le cas d'une pandémie, ça peut monter à 30 ou 35 % de la population. Il faut être très vigilant. On ne sait toujours pas si cette pandémie sera faible ou forte.»

Si la pandémie ne s'avère finalement pas aussi dévastatrice, c'est peut-être que les gouvernements auront bien réussi leur travail de prévention, «basé sur une bonne communication», pense M. Vaillancourt. «Depuis la dernière pandémie de 1968, on a

Internet et les Blackberry. Il est maintenant important de suivre en temps réel la progression de la maladie partout dans le monde. On est certainement en mesure de mieux contenir la pandémie», a-t-il souligné, en citant les efforts des gouvernements québécois et canadien qui tiennent quotidiennement un point de presse depuis quelques jours.

Interrogée sur les possibles dérapages de ce battage médiatique, la ministre fédérale de la Santé, Leona Aglukkaq, a rappelé l'importance de rapporter les faits et l'information sur le nombre de cas. «En 2006, un peu après le SRAS, on a élaboré un plan en cas de pandémie et on applique aujourd'hui ce plan. L'un des volets est la transparence absolue.» Et pour le Dr Butler-Jones, les médias jouent un rôle dans la transmission du message, «ne serait-ce que pour dire aux gens comment se protéger. Il faut un certain niveau d'attention pour faire réagir les gens».



REUTERS

Le virus de la grippe porcine

Le bilan s'alourdit

Pendant ce temps, ailleurs dans le monde, la grippe porcine continue de se propager. Prudente, l'Organisation mondiale de la santé a confirmé 148 cas de grippe porcine dans le monde, notamment en Allemagne, en Autriche, au Canada, au Costa-Rica, en Grande-Bretagne, en Israël, en Nouvelle-Zélande et en Espagne. Au Mexique, le foyer présumé de l'épidémie, 26 cas dont 7 mortels ont été diagnostiqués, mais ce pourrait être beaucoup plus, rapportent les autorités.

Aux États-Unis, les CDC ont confirmé 91 cas de grippe porcine dans 10 États, dont 51 à New York et 16 au Texas, où a été enregistré le premier cas mortel de la grippe, un enfant de moins de deux ans. Cet État voisin du Mexique est d'ailleurs le deuxième à décréter l'état d'urgence après la Californie. Sur les quelque 100 000 que compte le pays, une centaine d'écoles ont été fermées.

Au Québec, il n'y aurait toujours pas de cas déclaré, mais cela ne saurait tarder a rappelé Alain Poirier, directeur de la Santé publique du Québec. Il n'y aurait donc pas «d'exception québécoise», mais plutôt un retard de diagnostic, soutient le microbiologiste Eric Frost. «Si on se fie aux cas déclarés et qu'on fait des probabilités, le Québec devrait déjà avoir [des cas de grippe porcine]. C'est parce qu'on est une plus petite population», a-t-il soutenu. Et confirmer un cas prend plusieurs jours. A cet effet, le directeur de la Santé publique prévoit que «d'ici 24 à 48 heures», le Québec aura des tests de dépistage lui permettant d'accélérer les diagnostics.

Selon M. Frost, il y aurait lieu de porter une attention particulière aux pays moins développés situés en Afrique ou en Asie qui «n'ont pas la capacité de diagnostiquer les cas et encore moins de les traiter». «Les autorités sanitaires sont tellement préoccupées par l'Europe et les pays d'Amérique du Nord, là où [les dirigeants] habitent, qu'ils ne se posent plus de questions sur le reste du monde, là où l'épidémie risque d'être beaucoup plus sévère», s'est-il inquiété.

Le Devoir

Avec la collaboration d'Alec Castonguay et de l'Agence France-Presse

PARIS

SUITE DE LA PAGE 1

Chaillot, le président Nicolas Sarkozy a annoncé que Paris se doterait à l'horizon de 2020 de ce qu'on surnomme déjà ici le «grand huit». Le projet de 33 milliards de dollars (21 milliards d'euros) relierait par un métro de 130 km entièrement automatisé et fonctionnant 24h par jour les principaux pôles économiques de la grande région parisienne.

C'est un peu comme si Montréal décidait de relier par un métro rapide souterrain et aérien les villes de Mirabel, Châteauguay, Saint-Hubert, Boucherville et Blainville. Ce métro d'un type nouveau roulera à 80 km/h et permettra d'atteindre en 30 minutes environ les 10 pôles économiques qui entourent la capitale, comme l'aéroport international de Roissy, le grand marché de Rungis, le quartier des affaires de La Défense, le futur pôle pharmaceutique d'Evry et celui du Bourget, où devrait se concentrer l'industrie aéronautique.

Ce gigantesque chantier se veut le fer de lance d'un vaste plan de développement de la région parisienne qui vise à positionner la capitale française et son bassin de 12 millions d'habitants parmi les principales mégapoles du XXI^e siècle.

«On sait voyager vite et loin, mais on a toutes les difficultés du monde à se rendre chaque jour à son travail», a déclaré Nicolas Sarkozy, qui veut «rompre avec tout ce qui a déshonoré nos villes depuis des années». «Désenclavons!» a lancé le président, qui envisage aussi la construction de 70 000 nouveaux logements par an et une vaste déréglementation en matière de zonage. Nicolas Sarkozy a aussi évoqué la plantation d'une nouvelle forêt d'un million d'arbres près de Roissy qui ferait baisser la température de quelques degrés dans la capitale l'été et qui contribuerait à combattre le réchauffement climatique. Au menu, aussi, l'aménagement des rives de la Seine jusqu'au Havre et la construction d'un train à grande vitesse qui mettra le seul port à proximité de Paris à moins d'une heure de la capitale.

Ce vaste plan, que l'on compare à la construction des Grands Boulevards par le baron Haussmann (au milieu du XIX^e siècle) et à la mise en chantier du RER par le général de Gaulle (en 1965), engloutira 35 milliards d'euros (56 milliards de dollars) pour le transport seulement. Il vise avant tout à désenclaver les banlieues parisiennes. Les trois semaines d'émeutes qu'ont connues les banlieues françaises en 2005 auront contribué à précipiter ce chantier, que Nicolas Sarkozy qualifie de «plus grand défi de la politique du XXI^e siècle».

Le plan comprend aussi de nombreux projets destinés à améliorer les transports existants. Il s'agit notamment de la prolongation de plusieurs lignes de métro, de tramway et de RER (trains de banlieue). La ligne de métro la plus achalandée de la capitale, qui traverse toute la ville de Montrouge (au sud) à Saint-Denis (au nord), devrait notamment être doublée grâce au prolongement de la plus récente des lignes parisiennes, qui relie déjà les grandes gares.

Une réflexion futuriste

Les mesures annoncées hier vont de pair avec le lancement d'une grande réflexion sur l'avenir de la région où habite un Français sur cinq. Dix architectes de renommée internationale ont été conviés à soumettre leurs idées. À la Cité de l'architecture, Nicolas Sarkozy inaugurerait en même temps hier une exposition illustrant les propositions futuristes faites par ces vedettes de l'urbanisme comme Frank Gehry, Jean Nouvel, Richard Rogers et Christian de Portzamparc.

Il ne s'agit pas de choisir l'une ou l'autre vision, mais d'y puiser un certain nombre d'idées, précise-t-on. Or, les idées originales ne manquent pas. Frank Gehry, auteur du musée Guggenheim de Bilbao, veut coiffer la tour Montparnasse, seul édifice en hauteur de Paris, d'une chiffonnade dorée et lui adjoindre trois sœurs plus petites. Jean Nouvel propose la construction d'«éco-cités» où l'on oserait construire en hauteur, un tabou qui a rarement été brisé à Paris, mais qui ne semble pas faire peur au président. «Pourquoi s'interdire des tours si elles sont belles et s'inscrivent dans le paysage urbain», a-t-il déclaré hier.

L'écologie tient une large place dans cette réflexion. Le Britannique Richard Rogers imagine ainsi des centrales souterraines pour le traitement des déchets et la production d'énergie. Roland Castro a proposé de créer un immense Central Park dans la banlieue défavorisée de La Courneuve. Christian de Portzamparc souhaite la construction d'une grande gare européenne dans la banlieue d'Aubervilliers reliant Londres, Bruxelles et Francfort par TGV. Ces architectes seront d'ailleurs invités à suivre de près l'évolution des travaux du grand Paris, qui s'étaleront sur dix ans.

Un enjeu politique

L'intervention du président de la République sur ce sujet sensible faisait craindre le pire à de nombreux élus de gauche, qui sont majoritaires dans la capitale. Hier, Nicolas Sarkozy a plutôt prêté l'apaisement en choisissant de «laisser de côté» pour l'instant la création de toute nouvelle structure politique afin de gérer ce nouvel ensemble. Le président a même laissé entendre que cette question ne concernera que ses successeurs.

Le président a longuement insisté sur l'importance d'humaniser la ville et sur la beauté qu'on «a trop oubliée». Pour accompagner les travaux qui s'étaleront sur dix ans, il propose la création à Paris d'un atelier international d'architecture du grand Paris et la tenue — dès 2010 et à tous les quatre ans — d'un grand forum des villes du monde.

Correspondant du Devoir à Paris

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Brault, St-Jovier de Mirabel, Québec, division de Québec Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Béchard, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement no 0854. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390